

LE DEVOIR

Harper est prêt pour de nouvelles élections

«Je vais donner à mon caucus le mandat de voter dans l'intérêt du pays. Si ça doit défaire le gouvernement, ce sera le cas.»

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le chef conservateur Stephen Harper est catégorique: Paul Martin devra se passer de lui pour faire fonctionner son gouvernement minoritaire. Les libéraux devront se débrouiller pour dénicher leurs appuis auprès du Bloc québécois et du

NPD, a déclaré M. Harper au *Devoir* lors de sa première grande entrevue accordée à un quotidien avant la rentrée parlementaire de lundi.

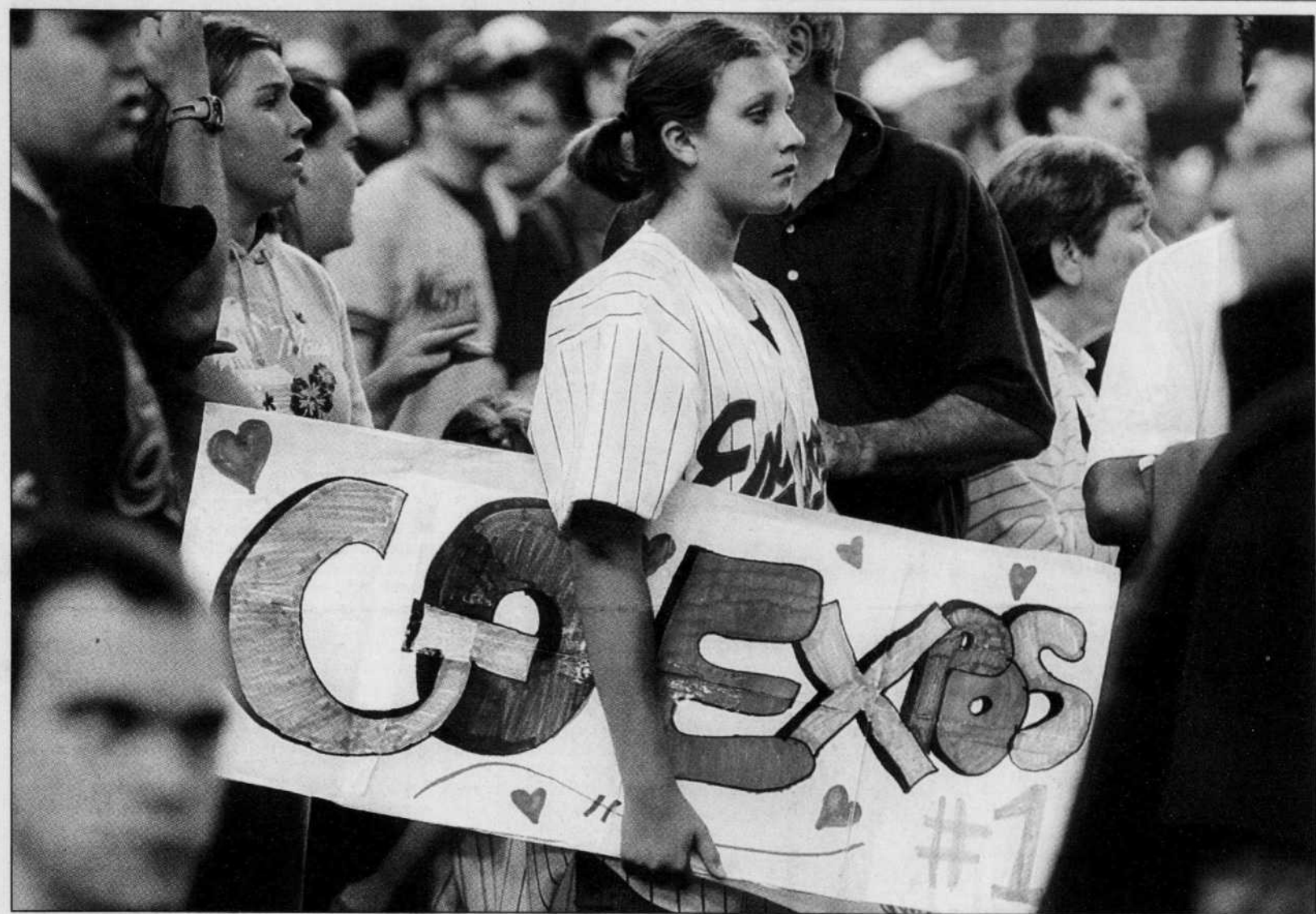
«Je veux faire marcher ce parlement, mais notre rôle constitutionnel en tant qu'opposition officielle est de pouvoir remplacer ce gouvernement, a-t-il déclaré dans ses bureaux à Ottawa. Le gouvernement ne peut pas s'at-

tendre à un appui de notre part. C'est [aux libéraux] de chercher une majorité qui peut fonctionner avec les autres partis. C'est leur responsabilité. La mienne, c'est de m'opposer au gouvernement et de le remplacer.»

Les conservateurs n'entendent donc pas être sur la défensive malgré la possibilité de nouvelles élections à plus ou moins brève échéance. Tout

en soulignant qu'un retour hâtif sur le chemin électoral n'est ni son souhait «ni celui de la population», Stephen Harper prévient néanmoins Paul Martin qu'il ne sera pas tendre et que la bataille électorale pourrait être jouée dès demain.

VOIR PAGE A 8: HARPER



«Jour triste pour Montréal, bonne journée pour le baseball»

MICHEL LAJEUNESSE

On s'y attendait depuis tellement longtemps que la nouvelle n'a surpris personne. Pendant qu'on annonçait en grande pompe à Washington que la capitale américaine allait de nouveau avoir une équipe de baseball majeur, Tony Tavares, le président des Expos, confirmait au Stade olympique la triste nouvelle: les Expos quittent Montréal de façon définitive.

«C'est un jour triste pour Montréal, certes, mais c'est une bonne journée pour le baseball», a dit Tavares. C'était évident depuis très longtemps que le baseball n'était plus viable à Montréal. «On se sent comme les proches d'une personne qui est maintenue en vie sur respirateur artificiel, a dit Tavares. On sait qu'un jour, on va devoir faire face à l'inévitable, mais on ne veut jamais que ce jour arrive.»

Voilà donc que le baseball majeur, propriétaire des Expos depuis trois ans déjà, a décidé que cette équipe évoluera à Washington, au vieux stade RFK, à compter d'avril 2005, et qu'on y trouvera un nouveau domicile pour le début de la saison 2008.

VOIR PAGE A 8: EXPOS

■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon, page A 6

■ Autres informations en page B 6

Les biotechs ont la santé précaire

FRANÇOIS DESJARDINS

Quatre sociétés biotechnologiques québécoises sur dix n'auraient pas les rems assez solides pour survivre pendant un an sur leurs réserves d'argent, révèle un sondage réalisé auprès d'une soixantaine d'entreprises du secteur. Le diagnostic serait toutefois moins sombre que l'an dernier, lorsque 51 % des biotechs se disaient sous-financés.

En dépit de cet état des lieux jugé «préoccupant», ce deuxième sondage de BIOQuébec, un regroupement de 240 organismes de recherche et entreprises, signale néanmoins qu'une majorité de sociétés prévoient ajouter du personnel en 2005. De plus, la présente année s'annonce plus faste au chapitre du financement externe. De sorte qu'à la fin du mois de juin avaient eu lieu une trentaine d'investissements de 238 millions en placements privés et publics, contre 207 millions à pareille date un an plus tôt.

L'amélioration de la viabilité des entreprises depuis l'an

VOIR PAGE A 8: BIOTECHS

INDEX

7	78313100067	2	
Annonces.....	B 6	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	B 4
Culture.....	B 8	Monde.....	B 5
Décès.....	B 6	Mots croisés..	B 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Êtes-vous prêt, M. Kerry?

Bush et Kerry s'affrontent ce soir à l'université de Miami dans un débat télévisé sur l'Irak et le terrorisme

GUY TAILLEFER

Êtes-vous prêt pour le débat, M. Kerry? «Non, mais je m'amuse beaucoup à le préparer», a-t-il répondu hier sur les ondes de la télévision d'ABC. Vraiment? Le candidat démocrate à la présidence peut bien jouer la désinvolture, c'est avant tout sur lui que seront rivés les yeux des dizaines de millions de téléspectateurs qui écouteront — et regarderont — le premier de trois débats télévisés qui le mettra aux prises avec le président George W. Bush ce soir à l'université de Miami. Quatre-vingt-dix longues minutes pendant lesquelles les deux hommes s'affronteront dans un débat ciblé sur la guerre d'Irak, la lutte antiterroriste et la sécurité nationale.

Le passage est jugé crucial pour le «distant» John Kerry qui ne pourra pas, disent en chœur les experts, se contenter du «match nul» avec lequel M.

Bush pourrait en revanche s'en tirer favorablement: un sondage de l'institut Pew indique que 61 % des 200 millions d'électeurs américains ont prévu d'y jeter au moins un coup d'œil. Distant pour deux raisons: M. Kerry traîne comme un boulet une réputation de froidur élitiste qui le désavantage

face au plus plébien et plus friendly George W. Bush. Ensuite, les sondages d'opinion, quoique dénotant une grande volatilité électorale, donnent à penser qu'à cinq semaines de la présidentielle du 2 novembre, le président sortant est en train d'asseoir

Le passage est jugé crucial pour le «distant» John Kerry qui ne pourra pas se contenter du «match nul» avec lequel M. Bush pourrait en revanche s'en tirer favorablement

son avance dans les intentions de vote grâce notamment à une percée inédite parmi un électoral féminin qui penche traditionnellement pour les démocrates. Aussi le temps presse-t-il pour le sénateur du Massachusetts.

À ce jour, le grand malaise des électeurs américains face au chaos irakien ne les empêche pas de trouver M. Bush plus clair dans ses intentions, donc plus digne de confiance, qu'un John Kerry qui passe pour confus et contradictoire. «Il pourrait passer 90 minutes à débattre avec lui-même», ironisait M. Bush lundi, là encore sur le mode décontracté. À tel point que

M. Kerry lui-même a reconnu hier que les républicains avaient été «particulièrement efficaces» à le présenter comme «vacillant».

L'avance présidentielle n'en est pas moins fragile: l'institut Pew souligne que les

VOIR PAGE A 8: KERRY

UNE REVUE INDÉPENDANTE AU CARREFOUR DE L'ACTION ET DE LA RÉFLEXION

les cahiers DU 27 JUIN

DISPONIBLE EN LIBRAIRIE (6,25\$ l'unité)
Abonnement: cahiersdu27juin.org

DOSSIERS
LA SOUVERAINETÉ EN RECOMPOSITION

• Pouvoir et résistance dans l'ordre global
• Cultures et souveraineté autochtones

ÉDITORIAL
Mondialisation de l'économie et démocratie: le déficit canadien
CROÎTRE OU NE PAS ÊTRE
Laure Waridel
DIALOGUE
avec Anne-Marie Dussault

• LES ACTUALITÉS •

Prostitution juvénile

Qui veut d'une justice de rumeurs?

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le procureur général du Québec, Jacques Dupuis, a défendu hier l'intégrité du système de justice québécois après qu'un accusé dans l'affaire de prostitution juvénile à Québec eut allégué que de 50 à 100 personnes impliquées, dont certaines étaient des personnalités connues, avaient échappé aux accusations. Pour le ministre, il n'est pas question de rouvrir les enquêtes ou de nommer un procureur spécial pour revoir la preuve.

« Nous n'avons pas une justice de potins. Nous n'avons pas une justice de rumeurs. Nous n'avons pas une justice d'allégations non prouvées. Nous avons une justice criminelle qui fait en sorte que des gens sont amenés devant les tribunaux lorsqu'un procureur indépendant et impartial a examiné la

preuve qui lui a été apportée par les policiers et qu'il est raisonnablement convaincu d'obtenir une condamnation », a déclaré M. Dupuis.

Tout juste après avoir plaidé coupable au palais de justice de Montréal, Georges Radwanli s'est plaint mardi à sa sortie de la salle d'audience que de 50 à 100 clients du réseau de prostitution juvénile n'avaient pas été arrêtés. « Où sont les humoristes, là? Où sont les gens importants? », a-t-il lancé aux journalistes.

Jacques Dupuis s'est dit convaincu qu'il n'existe pas au Québec « un système qui fait en sorte que des gens sont protégés et ne font pas l'objet d'accusations s'il existe des preuves pour les accuser ». La preuve, selon lui, c'est que des gens haut placés ou connus se retrouvent parfois devant les tribunaux eux aussi.

Le ministre ferme la porte à la no-

mination d'un procureur spécial pour revoir l'ensemble du dossier, comme le réclame le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont. Il fait entièrement confiance aux substituts du procureur général. M. Dupuis a rappelé que son prédécesseur, Marc Bellemare, avait exigé que toute la preuve au dossier soit revue. Or, à la suite de cet examen, aucune nouvelle accusation n'avait été portée. Seuls de nouveaux faits pourraient mener à des enquêtes sur ce réseau de prostitution juvénile, a dit le ministre.

La députée de Lotbinière et porte-parole adéquate en matière de justice, Sylvie Roy, estime que seule une enquête menée par un procureur spécial permettrait de restaurer la confiance de la population.

Le Devoir

Charest crée un comité sur la décentralisation

ROBERT DUTRISAC

Québec — La réflexion sur le mauvais état des finances publiques et les graves problèmes de démographie qui attendent le Québec, autant de matières à discussion pour le millier de citoyens qui ont participé aux vingt forums des régions, a connu un aboutissement inattendu hier: la création d'un comité ministériel sur la décentralisation et la régionalisation.

Au terme d'une rencontre de huit heures, dont trois heures à huis clos, avec les présidents des Conférences régionales des élus (CRE), le premier ministre Jean Charest a annoncé la création de ce comité qui sera présidé par le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, Jean-Marc Fournier, assisté

de la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, Nathalie Normandeau. Ce comité a pour tâche de signer des protocoles d'entente avec chacune des CRE sur la décentralisation et la régionalisation des services publics d'ici la tenue du Forum des générations, les 12, 13 et 14 octobre prochains.

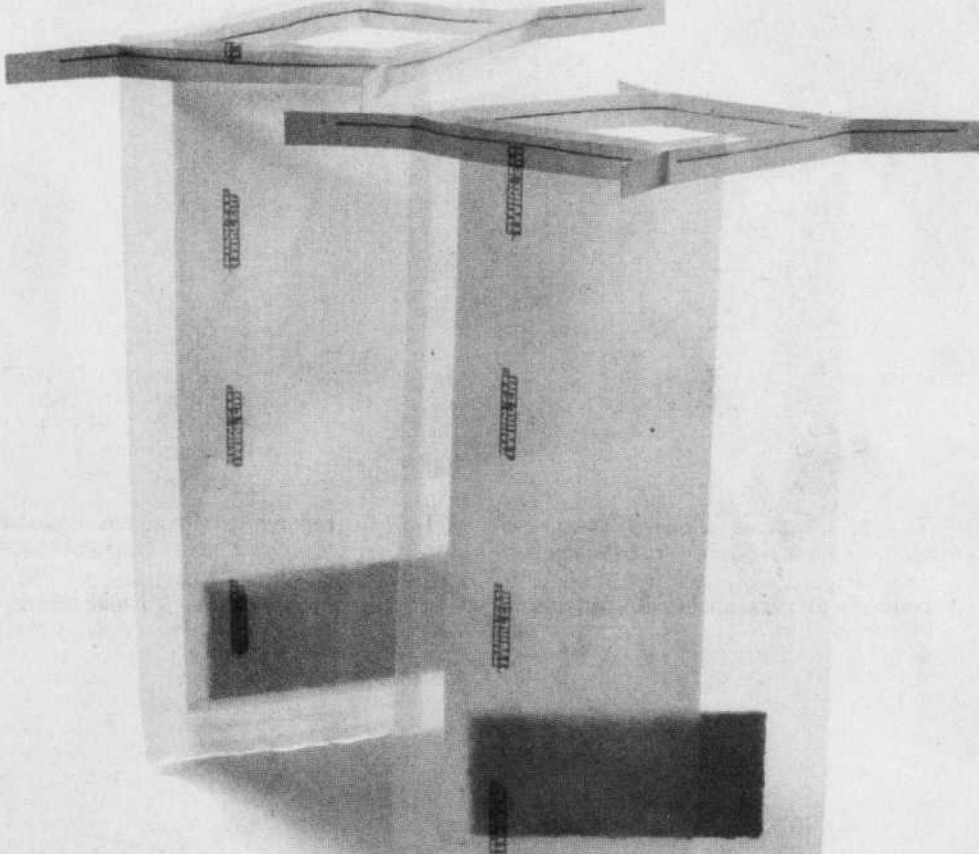
Lors de son allocution de clôture au Salon rouge, M. Charest a reconnu que son gouvernement aurait lancé cette décentralisation sans même la tenue des forums régionaux, une opération qui a coûté cinq millions au trésor public. Appelé à préciser en conférence de presse quel rapport il y avait entre les problématiques de la situation des finances publiques et du vieillissement accéléré de la population et cette décentralisation, M. Charest a

souligné qu'on ne pouvait pas « aborder la question de la démographie au Québec sans parler des régions ».

Plus tôt devant les présidents des CRE, M. Charest a employé, pour parler de la régionalisation, les mêmes termes qu'il avait utilisés, deux semaines plus tôt lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la santé à Ottawa, pour décrire la valeur du fédéralisme asymétrique pour le Québec. À l'égard des régions, son gouvernement veut « reconnaître nos différences et les valoriser », a dit hier M. Charest, « et non pas les aplanir ». Les protocoles avec les CRE seront en quelque sorte asymétriques. Chacun d'eux sera taillé sur mesure, a promis le premier ministre.

Le Devoir

Canada



« JE SUIS ALLÉE À LA BANQUE AVEC MES SACS STÉRILES ET J'AI SCELLÉ UNE ENTENTE EN TOUTE CONFIANCE. »

Lorsque Danielle Lafond s'est présentée à la BDC avec son assortiment de sachets d'échantillonnage stériles, nous avons vite compris que notre partenariat s'avérerait très fructueux. En effet, Labplas*, son entreprise de sacs stériles, était en pleine croissance et nettement rentable. Sans compter que sa

rigueur et son dynamisme nous ont aussitôt emballés. Résultat? Non seulement Labplas affiche des résultats de ventes remarquables dans les secteurs agro-alimentaire, pharmaceutique et environnemental, mais en plus le succès de l'entreprise s'étend dans plus de 30 pays.

À la BDC, nous proposons des solutions d'affaires sur mesure, basées sur une confiance justifiée en l'entrepreneur et son projet. Nous comprenons que la véritable clé du succès de votre entreprise, c'est vous.

60 ANS
YEARS

Visitez le www.bdc.ca

*Pour plus de détails sur Labplas, visitez www.labplas.com

 **BDC**

LA BANQUE QUI MISE SUR LES ENTREPRENEURS CANADIENS

POLITIQUE



Michel David

L'ancre de la Bête

Plus on en apprend sur le scandale des commandites, plus on est frappé du contraste entre le climat qui régnait à Ottawa et celui à Québec dans les mois qui ont suivi le référendum du 30 octobre 1995.

Alors que la commission Gomery nous fait maintenant pénétrer dans l'ancre de la Bête, il faudra encore attendre de longues années avant de prendre connaissance des délibérations du cabinet Bouchard. Imaginez, même les discussions sur la couleur de la margarine entre les ministres de Robert Bourassa, qu'on devine passionnantes, demeurent secrètes à ce jour.

Chose certaine, personne à Québec ou au PQ ne semblait réellement conscient de la contre-offensive qui se préparait à Ottawa. Malgré la défaite, les lendemains référendaires n'avaient rien de triste. Trois semaines avant le jour J, on n'aurait jamais espéré un résultat aussi serré. Maintenant que Lucien Bouchard était officiellement le chef, le match revanche victorieux ne pouvait être qu'une question de temps, de peu de temps.

La réunion du conseil des ministres de Jean Chrétien, dont la commission Gomery vient de dévoiler le procès-verbal, a eu lieu les 1^{er} et 2 février 1996, soit à peine trois jours après que M. Bouchard eut officiellement succédé à Jacques Parizeau.

Des vétérans de la députation péquiste pressaient le nouveau premier ministre de déclencher des élections générales au plus vite, sous prétexte de se donner un mandat légitime, ce qui lui aurait également permis de prendre Ottawa de vitesse en précipitant la tenue d'un autre référendum.

Avec l'extraordinaire popularité dont il jouissait, la partie était sans doute jouable. À tort ou à raison, M. Bouchard a jugé que le risque était trop grand, que la population ne suivrait pas. Avec la convocation des grands sommets de 1996, qui ont établi le déficit zéro comme principal objectif, il a plutôt choisi la voie du «bon gouvernement».

La célérité avec laquelle Ottawa entendait agir ne fait aucun doute. La stratégie préparée par le comité spécial du cabinet sur l'unité nationale, présidé par le président du Conseil du trésor, Marcel Massé, était également très explicite.

Tous les ministres et secrétaires d'État assistaient à la réunion, ce qui inclut Paul Martin, Stéphane Dion et Pierre Pettigrew. Des gens le moins recommandés au fait de la situation au Québec ne pouvaient pas se méprendre sur les intentions du gouvernement Chrétien, notamment en ce qui concerne ces opérations «très différentes des activités régulières de communications du gouvernement».

Manifestement, ils n'y ont rien vu de répréhensible. Peut-être rêvaient-ils de «fédéralisme asymétrique», comme M. Pettigrew l'a soutenu sans rire au lendemain de la récente conférence des premiers ministres sur la santé, mais cela ne les a pas empêchés de partir en guerre contre les séparatistes le cœur léger.

Des gens qui se disaient aussi soucieux de défendre les valeurs démocratiques auraient peut-être dû se demander s'il n'y avait pas certains risques à profiter d'un programme visant à préserver l'unité canadienne pour accroître la visibilité du Parti libéral du Canada au Québec, comme il était clairement recommandé par le comité.

Même quand les premiers éléments du plan B ont commencé à apparaître au grand jour, le gouvernement péquiste a préféré les ignorer. Aux provocations que multipliait Stéphane Dion, M. Bouchard avait pris le parti d'opposer le mépris. «Je ne réponds pas aux déclarations de M. Dion. Il n'existe pas pour moi.» Quand il a fini par reconnaître son existence, il était trop tard. Sa démission était en fait une capitulation.

Sans connaître tous les détails, on savait très bien que le gouvernement fédéral engloutissait des dizaines, voire des centaines de millions dans la propagande. En juin 1999, devant le conseil national du PQ, le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales à l'époque, Joseph Facal, avait fait un long exposé sur la «folie identitaire» qui s'était emparée du gouvernement fédéral. Malgré les demandes répétées des militants péquistes, M. Bouchard s'est toujours refusé à utiliser les fonds publics pour donner la réplique à Ottawa.

Au train où vont les choses, la commission Gomery va présenter un portrait très complet de l'offensive post-référendaire du gouvernement Chrétien, précisément au moment où le PQ réfléchit à la stratégie à adopter au lendemain d'une éventuelle victoire aux prochaines élections.

Dans la lettre qu'il a fait publier dans les journaux le 18 octobre 2003, en guise de contribution à la «saison des idées», Bernard Landry avait clairement indiqué qu'il ne voulait pas se laisser enfermer dans un échec référendaire. Tout au plus était-il disposé à reconnaître que le référendum devrait avoir lieu «le plus rapidement possible après notre victoire électorale».

Aux yeux d'un nombre grandissant de militants, ce qui est survenu après le dernier référendum démontre toutefois que tout le temps consacré au «bon gouvernement» est autant de temps laissé au fédéral pour mettre en place son artillerie lourde.

M. Landry n'a pas voulu se prononcer sur la recommandation du «chantier Pays», qui recommande maintenant d'inscrire dans le programme officiel du PQ l'obligation de tenir le référendum «dans la première moitié du mandat du prochain gouvernement du Parti québécois».

Déjà, François Legault trouve ce délai trop long. Il aura beau jeu de renvoyer ceux qui le trouvent trop pressé aux travaux de la commission Gomery. C'est presque à se demander s'il ne s'agit pas d'une nouvelle astuce d'Ottawa pour amener le PQ à se radicaliser!

m david@ledevoir.com



JACQUES NADEAU, ARCHIVES LE DEVOIR

Poursuite contre *The Gazette* pour diffamation et atteinte à la vie privée

Un homme et sa douleur

Bernard Landry pleure en évoquant le souvenir de l'hospitalisation de la femme de sa vie

ROLLANDE PARENT

Le témoignage rendu par Bernard Landry hier en Cour supérieure dans sa poursuite contre le quotidien *The Gazette* a été ponctué de plusieurs séquences de pleurs pour lesquels il s'est d'ailleurs excusé auprès de la juge Danièle Mayrand, qui entend la poursuite de 800 000 \$ pour diffamation et atteinte à la vie privée.

«Je m'excuse de vous imposer ça», a-t-il dit après avoir fondu en larmes pour une nième fois, soit à chaque occasion où il a abordé les moments éprouvants entourant la maladie de son épouse Lorraine Laporte, survenue subitement à la mi-juillet 1998.

Malgré ces réminiscences douloureuses, M. Landry a fait valoir qu'il était de son «devoir de citoyen et marital d'aller au bout des choses par le processus judiciaire».

M. Landry a soutenu à plusieurs reprises dans son témoignage que l'article de Jeff Heinrich, publié le 29 juillet 1998 dans *The Gazette* et qui reprenait notamment des propos tenus sur les ondes de la station radiophonique CIQ par le journaliste Jim Duff, tels que les lui rapportait James Fritzmorris, de la même station, n'était qu'un «tissu de mensonges» et «une tentative de tuer un homme politique et un être humain».

Il en ressortait que M. Landry aurait fait des pressions et bousculé du personnel et des patients de l'hôpital Pierre-Boucher, de Longueuil, pour obtenir un traitement de faveur pour son épouse.

Pour sa défense, le journaliste Heinrich et Alan Allnut, qui exerçait la fonction d'éditeur en chef au moment des événements, ont fait valoir que l'article à l'origine du litige se limitait à rapporter la controverse déclenchée par Jim Duff, qui disait se baser sur une source anonyme, et par Richard Desmarais, de CKVL, qui se référait à des informations obtenues auprès d'une infirmière de l'hôpital Pierre-Boucher. Les réfutations de la direction de l'hôpital et du bureau de M. Landry ont également été publiées.

M. Landry a dit avoir été «dégouté», «humilié» et «révolté» par cet article «basé sur aucun fait sauf des absurdités qui ont été démenties par la suite». «C'est une saloperie, une invention pure et simple», a-t-il renchéri.

Richard Desmarais s'est excusé de son faux pas, de même que Jim Duff et son employeur, qui ont en outre versé un dédommagement à M. Landry, qui réclamait 180 000 \$.

M. Landry a semblé trouver curieux que le journaliste Heinrich n'assiste pas à la conférence de presse

donnée par la direction de l'hôpital Pierre-Boucher.

«Quand on fait une chose aussi infâme, on doit être capable de prendre sa baignoire et d'aller sur la rive sud», a lancé M. Landry, qui répliquait au témoignage que venait de rendre le journaliste Heinrich voulant qu'il avait essayé de se rendre à la conférence de presse mais qu'il était arrivé trop tard.

À la demande du tribunal, M. Landry a raconté ce qu'il a qualifié «d'heures les plus difficiles de [sa] vie» et comment son épouse, avec qui il a eu «une vie matrimoniale exceptionnelle pendant 36 ans», a consulté Info-Santé après avoir été prise de malaises à l'abdomen, s'est rendue au CLSC puis à l'urgence de Pierre-Boucher où, après une série d'examen, elle a été opérée pour l'ablation d'une tumeur cancéreuse, tout ça en deux jours.

«On a suivi le même processus que tous les citoyens», a lancé M. Landry, qui a signalé que son épouse, qui souhaitait être juge, avait finalement été nommée à la Cour du Québec après avoir participé à cinq ou six comités de sélection afin de démontrer qu'elle n'avait vraiment pas eu de traitement de faveur.

Interrogé sur l'impact de l'article de *The Gazette*, M. Landry a répondu qu'il avait été «dévastateur», que son épouse en avait été grandement blessée, ce qui avait amplifié sa propre douleur.

«C'est la femme de ma vie. Je l'aime encore», a-t-il lancé avant d'ajouter que sa femme, qui venait de recommencer à s'alimenter au moment de la publication de l'article, avait été tellement dégoûtée qu'elle avait reperdu l'appétit pour plusieurs jours.

Dans son village de Verchères, un homme croisé à l'épicerie qui avait tellement cru à l'histoire des pressions sur l'hôpital Pierre-Boucher a dit à M. Landry qu'il avait bien fait d'agir ainsi parce qu'après tout, sa femme était juge et qu'il exerçait de hautes fonctions, a relaté M. Landry.

Aux yeux de M. Landry, ce que laisse entendre l'article est que la réduction du déficit du Québec, de six milliards de dollars, avait imposé des sacrifices à tous les Québécois, dans les soins de santé entre autres, mais que lui avait essayé d'y échapper.

«Comme un officier d'infanterie qui envoie ses troupes au combat et qui se tient derrière eux ou, pire, leur tire dans le dos», a-t-il dit.

Le juge Mayrand entendra les plaidoiries finales aujourd'hui en matinée.

Presse canadienne

Discours du Trône

Duceppe reste discret sur ses intentions

Le Bloc entendra les intentions des libéraux, puis il décidera s'il vote pour ou contre

MANON CORNELIER

Ottawa — Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, n'entend pas ouvrir son jeu à quelques jours de la reprise des travaux parlementaires. Il a fait des propositions au premier ministre Paul Martin mais refuse de prédire, advenant que M. Martin ignore celles-ci, si ses troupes voteront pour ou contre le discours du Trône.

Dans une lettre qu'il a transmise à M. Martin hier, M. Duceppe a invité ce dernier à être à l'écoute des partis d'opposition. N'ayant pas été consulté comme il le souhaitait, le chef bloquiste a décidé de faire cinq propositions au premier ministre en vue du discours du Trône qui sera lu mardi prochain.

Il suggère d'y prévoir la création d'une commission de l'assurance-emploi autonome, d'y prendre l'engagement de collaborer avec les provinces pour résoudre le déséquilibre fiscal, de répondre de façon exhaustive aux demandes du Québec en matière de congés parentaux et de garderies, de s'engager à tenir un vote sur la participation ou non du Canada au bouclier antimissile américain et, finalement, de démontrer sa volonté de maintenir le système de gestion de l'offre des produits agricoles.

S'agit-il de conditions incontournable pour que le Bloc accorde son appui au discours du Trône? Il a répondu qu'il avait transmis ces propositions à M. Martin pour indiquer, entre autres, que ses troupes et lui avaient l'intention de «collaborer avec rigueur et responsabilité au processus parlementaire».

Le jugement du BQ sur le discours du Trône attendra. «On va juger l'arbre à ses fruits. On va attendre de voir l'ensemble du discours du Trône, comment c'est exprimé, et à ce moment-là vous verrez comment nous voterons», a-t-il dit. Tout comme le chef conservateur Stephen Harper la veille, il n'écarte pas la possibilité de s'opposer au discours du Trône.

Il est courant que les partis d'opposition votent contre le discours inaugural, mais le geste a des conséquences plus graves lorsque le gouvernement est minoritaire, comme maintenant. Si le gouvernement est défait, cela peut mener au déclenchement d'élections précipitées.

M. Duceppe ne le nie pas, mais il est catégorique. «On ne maintiendrait pas un gouvernement pour le plaisir de le maintenir et on ne le déferait pas pour le plaisir de le défaire. Il faut être plus rigoureux que ça. Est-ce que l'ensemble du discours du Trône fait en sorte que nous pouvons, dans ce cadre, faire avancer la situation du Québec? Si la réponse est oui, on votera pour. Si la réponse est non, on votera contre.»

Il comprend que les gens n'ont pas souhaité avoir des élections à répétition en se donnant un gouvernement minoritaire. «Mais ça, il n'y a pas que nous qui devons en tenir compte, les libéraux doivent en tenir compte [aussi] et ne pas agir comme s'ils étaient majoritaires. [...] On prendra nos responsabilités, tout comme M. Martin qui devra décider s'il veut tomber ou pas.»

M. Duceppe a aussi expliqué qu'il n'était pas nécessaire de défaire le discours du Trône pour s'opposer à une mesure. Il a rappelé que ce discours est une déclaration d'intentions du gouvernement et que ces dernières doivent attendre d'être traduites en projets de loi ou en mesures budgétaires pour être adoptées. En somme, il y a moyen de se reprendre pour appuyer ou défaire une mesure particulière, sans nécessairement défaire le discours du Trône.

Le Devoir

EN BREF

Du nouveau chez Reid Conflit d'horaire

Le cabinet du ministre de l'Éducation sera dirigé à compter de lundi par l'actuel directeur général de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, Jeff Polenz. Depuis la nomination du ministre Pierre Reid, il s'agit de son troisième capitaine d'équipe, qui succède à François Grenon, lui-même en poste après Marie-Claude Champoux, actuelle attachée de presse du premier ministre Jean Charest. M. Polenz dirige le regroupement des commissions scolaires anglophones depuis 1995. Il était toutefois issu du secteur politique puisqu'il a fait partie du proche entourage de l'ancien ministre de l'Éducation, Claude Ryan. Il a été impossible de connaître les motifs du départ de François Grenon. — *Le Devoir*

Les audiences de la commission parlementaire devant étudier la création de l'Agence des partenariats public-privé, prévues à compter du 5 octobre, sont reportées au 26 octobre. Un conflit d'horaire entre les députés libéraux et péquistes semble être à l'origine de ce report. Le porte-parole péquiste, Sylvain Simard, n'était disponible que le matin, ce qui ne plaisait guère à l'équipe gouvernementale. La semaine du 12 octobre se tiendra le forum national et, la suivante, la présidente du Conseil du trésor sera en mission à l'étranger. Le débat autour du projet de loi 61 est fondamental compte tenu que le gouvernement Charest prévoit de recourir largement aux partenariats public-privé dans le cadre de la modernisation de l'État. — *Le Devoir*

Guilbert Guérin, S.J., est décédé, il y a un an, le 30 septembre 2003 à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme.

Il avait placé en exergue de son livre sur l'Église du silence en Chine (*La vie du père Chu Shu-teh, S.J.*) cette pensée de Jean-Paul II :

« Mourir pour la foi est un cadeau pour certains. Vivre la foi est un appel pour tous. »

Guérin, éditeur Itée



ROLEX
Day-Date
Or jaune 18 carats

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL
(514) 866-3876

LES ACTUALITÉS

MONTRÉAL

Un proche de Marois devenu un fidèle de Landry

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le nouvel élu de Gouin, Nicolas Girard, qui faisait partie de la garde rapprochée de Pauline Marois, a choisi son camp maintenant qu'il est devenu député: celui de Bernard Landry.

Pas question pour celui qui agissait comme attaché de presse occasionnel de Mme Marois avant son investiture comme candidat dans Gouin de se montrer audacieux, voire téméraire, et de défier le chef comme l'a fait, fin seule, la députée de Pointe-aux-Trembles, Nicole Léger.

«Ma position est claire. J'ai même eu l'occasion de parler à M. Landry quelque temps avant la convention de l'élection partielle», a relaté M. Girard. Il peut compter sur son appui. Et sur son vote lors du congrès du Parti québécois au printemps 2005, où M. Landry subira le test du vote de confiance.

Dans la course larvée au leadership du PQ qui opposait François Legault et Pauline Marois, Nicolas Girard s'occupait des relations de presse de la députée de Taillon. «Je n'ai jamais reçu quelque revenu que ce soit», a-t-il précisé. Après la défaite du PQ d'avril 2003, M. Girard a été embauché par la CSN. Au sein du gouvernement péquiste, M. Girard fut attaché de presse d'André Boisclair, puis de François Legault et enfin de Sylvain Simard, associé au clan Marois.

Durant la campagne dans la circonscription de Gouin, M. Girard avait trouvé une formule atténuée pour signifier son appui à M. Landry. «Je suis très tenté de répondre à l'appel lancé cette semaine [celle du 8 août 2004] par Bernard Landry, qui a dit vouloir créer une alliance intergénérationnelle au Parti québécois», avait-il livré au *Devoir*. M. Landry a d'ailleurs visité le comté à quatre reprises pendant la campagne. Mme Marois était présente à la convention d'investiture, a précisé M. Girard. «J'ai d'excellents rapports avec Mme Marois comme avec M. Landry».

Pauline Marois ne se formalise pas de cet appui du député à M. Landry. «Je trouve ça correct, a-t-elle dit. C'est un jeune député et il a besoin de M. Landry pour faire ses classes et pour pouvoir prendre sa place.» La députée de Taillon a souligné que cette question de l'appui à M. Landry en vue du vote de confiance, «c'est exigeant pour un député» parce qu'elle implique des principes de loyauté et de solidarité. De son côté, elle continuera à exprimer ses points de vue sans toutefois chercher à miner le vote de confiance de M. Landry, a-t-elle réitéré.

Le Devoir

La disparition des districts coûterait cher aux électeurs

ANTOINE ROBITAILLE

Éliminer les districts municipaux à Montréal, c'est-à-dire les subdivisions des arrondissements, pourrait faire doubler le coût des dépenses électorales admises. C'est ce que prétend l'opposition officielle, formée par Vision Montréal, le parti de Pierre Bourque.

Sans districts, les candidats devraient en effet solliciter l'appui de tous les habitants d'un arrondissement et non pas seulement d'un secteur donné. Leurs dépenses électorales admises s'en trouveraient grandement majorées, a dit M. Bourque. En effet, en vertu de la Loi sur les élections et les référendums municipaux, les candidats ont le droit de dépenser 42 ¢ par électeur ou par «personne habilitée à voter» résidant sur le territoire où ils se présentent. En faisant disparaître les frontières des districts, on augmente donc la taille du territoire et, du coup, on hausse le plafond de dépenses allouées pour chacun des candidats. De plus, l'État doit rembourser 50 % des dépenses d'un candidat qui a recueilli au moins 15 % des voix.

Bras de fer

Pour le leader de la majorité, Laurent Dugas, l'opposition s'engage ainsi «dans un faux débat». Il ne sert à rien selon lui de faire des prévisions en fonction de règles financières conçues pour un autre contexte. «Lorsque le cadre changera, le législateur ajustera les règles à la nouvelle situation», M. Dugas a rappelé que les consultations n'ont pas encore eu lieu et que l'opposition présume de l'issue du débat. «Il

est vrai que l'option de la disparition des districts a été envisagée au caucus, mais il est faux de dire que c'est celle-là qu'on cherche à tout prix à faire passer», M. Dugas reproche aussi au chef de l'opposition de tenter de revenir sur des éléments de décentralisation de la loi 33 (qui a modifié la charte de Montréal), comme les pouvoirs des maires d'arrondissement.

Mais au dire de Pierre Bourque, «tout cela n'est que du bluff. Ils veulent qu'on entérine un rapport qui est déjà écrit», a-t-il déclaré. Il en veut pour preuve un document de l'UCIM, le parti du maire Tremblay, daté du 14 septembre et où on peut lire: «Il y a [...] une majorité de membres du caucus en faveur d'une élection des conseillers d'arrondissement au suffrage universel, c'est-à-dire par tous les électeurs.» Craignant ce scénario, M. Bourque et son équipe ont entrepris au conseil municipal lundi un bras de fer avec la majorité pour empêcher que ne soit créée une commission qui se pencherait sur la réforme du «cadre électoral».

Les travaux du conseil, considérablement ralentis, ont été ajournés mardi soir vers 23h et reprennent ce matin. «C'est un des plus longs conseils municipaux à avoir été tenus depuis la création de la nouvelle ville», a fait remarquer quelqu'un de l'entourage du maire Tremblay hier.

Le débat sur le «cadre électoral» est nécessaire parce que la charte de la ville, modifiée l'an dernier par la loi 33, stipule que le conseil municipal doit déposer le 1^{er} décembre des recommandations à ce sujet au gouvernement du Québec. Le cadre actuel date de 2001 et ne devait être valide que pour un seul scrutin.

Le Devoir

La campagne de Centraide en marche



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LES PAS rythmés par de nombreux percussionnistes, environ 8000 marcheurs ont participé hier à la «Marche Centraide aux 1000 parapluies» dans la rue Sainte-Catherine, à Montréal, sous le soleil et les ballons. L'activité marquait le lancement de la grande campagne de financement annuelle de l'organisme, qui espère amasser 45,5 millions de dollars d'ici le 8 décembre. L'an dernier, les dons du public et des entreprises avaient permis de recueillir 43 millions, somme qui a été reversée à 335 organismes s'occupant d'un demi-million de personnes.

Haïti continue de compter ses morts

Port-au-Prince — Les inondations provoquées par la tempête Jeanne en Haïti ont fait 1554 morts et 904 disparus, selon un nouveau bilan provisoire communiqué hier par la Protection civile haïtienne. Le précédent bilan était de 1514 décès et 1056 disparus. La Protection civile a précisé que 1474 personnes avaient péri aux Gonaïves (nord-ouest) et dans ses environs lors du passage de Jeanne dans la nuit du 18 au 19 septembre. Lors d'une conférence de presse, la Mission de stabilisation des Nations unies en Haïti (MINUSTAH) a indiqué que 700 Casques bleus se trouvaient désormais déployés sur le terrain afin d'assurer la sécurité des convois d'aide alimentaire et sa distribution dans les quatre centres établis aux Gonaïves. Selon un comité interministériel de gestion des risques et des désastres, les besoins urgents en Haïti sont estimés à plus de 30 millions de dollars. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a chiffré à 5,9 millions de dollars les besoins pour nourrir 100 000 personnes pendant cinq mois. Depuis le début de la catastrophe, le PAM a distribué 254 tonnes d'aide humanitaire (nourriture, médicaments, couvertures, etc.). — AFP

pratiquera l'écoute active et le soutien affectif, à l'autre bout de la ligne, a lui-même été atteint de cancer ou a eu un proche atteint du cancer. Le service sera accessible dans toutes les régions du Québec, a expliqué Nicole Magnan, directrice générale de la Société canadienne du cancer, Division du Québec. Le 1 888 939-3333 sera accessible du lundi au vendredi de 7h30 à 21h. — PC



REUTERS
Mike Melvil, le pilote de SpaceShipOne.

Un autre vol réussi

Mojave, États-Unis — SpaceShipOne, premier engin spatial privé avec pilote, a atteint l'altitude de 102 870 mètres hier, a estimé le comité d'experts de la fondation privée Ansari X Prize, confirmant la réussite de son deuxième vol suborbital. Cette mesure devra néanmoins encore être vérifiée par les équipements de la base militaire d'Edwards Air Force toute proche, mais les données initiales montrent que SpaceShipOne a bien franchi les 100 000 mètres, considérés comme la frontière de l'espace, ont-ils indiqué lors d'une conférence de presse. Le constructeur de SpaceShipOne, Burt Rutan, 62 ans, patron de la société Scaled Composites, a ainsi très bon espoir de décrocher le prix de dix millions de dollars offert par la fondation Ansari pour encourager le tourisme de l'espace. Vingt-cinq autres équipes sont en lice pour ce prix. Pour remporter les dix millions de dollars, SpaceShipOne devra faire un autre vol suborbital dans les deux semaines. Ce vol est en principe prévu pour le 4 octobre et transportera en poids l'équivalent de deux passagers en plus du pilote, également une condition posée par Ansari X. — AFP

Baisse du nombre d'homicides

Ottawa — Le taux d'homicides au Canada a chuté à son niveau le plus bas depuis plus de trois décennies l'an dernier, selon Statistique Canada. Ce taux qui, dans l'ensemble, est en baisse depuis le milieu des années 70 a chuté de 7 % en 2003, à 1,73 victime pour 100 000 habitants, a annoncé l'agence fédérale hier. À titre de comparaison, le taux d'homicides aux États-Unis était de 5,69, celui de l'Angleterre et du pays de Galles, de 1,93, celui de la France, de 1,65, et celui de l'Australie, de 1,63 pour 100 000 habitants. Le nombre d'homicides signalés par la police en 2003 au Canada est de 548, soit 34 de moins qu'en 2002. Le recul s'explique par les baisses enregistrées en Colombie-Britannique (-33), au Québec (-18) et en Alberta (-7). À l'inverse, la Saskatchewan a enregistré 14 homicides de plus en 2003 et le Manitoba, sept de plus. — PC

Les pollueuses

Une voiture sur cinq au Québec n'est pas conforme aux normes d'émissions, indique la plus récente série d'analyses réalisées dans le cadre des cliniques Roullons vert. Pire, selon André Bélisle, président de l'Association québécoise de lutte à la pollution atmosphérique, 5 % des véhicules qui ont passé cette inspection volontaire se trouvent en situation de danger car leurs émissions de monoxyde de carbone, un gaz potentiellement mortel, dépassaient carrement les seuils de sécurité. Ces chiffres indiquent hors de tout doute, ajoute André Bélisle, qu'il est impératif de mettre en place au Québec un système d'inspection «obligatoire» de tous les véhicules, comme celui de l'Ontario et de la plupart des États limitrophes du Québec, qui écoulent ici une partie des «minoues» incapables de passer là-bas les tests réglementaires. Les récents tests indiquent que 16 % des véhicules ne respectent pas les normes antipollution et qu'une autre tranche de 5 % ne peut passer le test en raison de fuites dans le système d'échappement, ce qui fausse aussi le fonctionnement des organes de carburateur. — Le Devoir

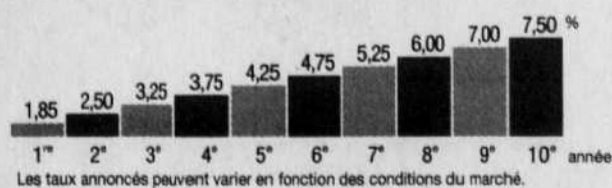
Cancer J'écoute

La Société canadienne du cancer vient de rendre accessible, au Québec, la ligne «Cancer J'écoute», destinée à apporter du soutien moral et affectif aux personnes atteintes du cancer ainsi qu'à leurs proches. Ce lancement au Québec coïncide avec le débat qui a présentement cours, au sein de la société québécoise, sur la difficulté de faire face à une grave maladie et de prendre soin d'une personne malade à domicile. On a souvent dit, dans le cadre de ces discussions, qu'il n'y avait pas suffisamment de services de soutien offerts à ces personnes. «Cancer J'écoute» était déjà accessible ailleurs au Canada sous le vocable de «Cancer Connection», et ce depuis 1998. Le Québec a été le dernier à emboîter le pas, ce qui fait que tout le pays est maintenant couvert par ce service d'écoute et d'aide téléphonique. Le service, gratuit et confidentiel, a ceci de particulier que le bénéficiaire qui

Le temps c'est beaucoup d'argent :

1 800 463-5229

Les Obligations à taux progressif : Plus vous les conservez longtemps, plus c'est payant. Encaissables une fois l'an. Capital garanti. Que du positif.



BONI DE
1%
la première année pour les nouveaux fonds REER.

www.epq.gouv.qc.ca

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, ou passez nous voir au 2000, av. McGill Collège, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h. Nous serons également ouverts les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h.

Épargne Placements
Québec

Pour annoncer, appelez au 985-3322 ou au 1-800-363-0305

Mieux-être

BÉDARD

Clinique de Greffe de cheveux
Pour hommes et femmes depuis 1974



Microgreffe folliculaire

Chirurgiens:
Dr Pierre Bédard
Dr Michel Chagnon
M.D., F.R.C.S. (C)

30 ans

La solution naturelle et permanente à votre perte de cheveux!

(514) 842-8449

Ouvert
Lundi au vendredi
9h00 à 17h00

630, rue Sherbrooke Ouest, bureau 301, Montréal

LES ACTUALITÉS

Effet de serre

Même les végétaux peuvent faire une indigestion de CO₂

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

La faculté des végétaux de contrecarrer l'effet de serre aurait été surestimée, avance une équipe de chercheurs de l'université McGill. L'affirmation, qui contredit l'hypothèse répandue selon laquelle la végétation est en mesure d'absorber le supplément de gaz carbonique présent dans l'environnement, a tillé la curiosité du géant *Nature*, qui a choisi de publier aujourd'hui dans ses pages les résultats de l'étonnante étude montréalaise.

Sous la direction de Graham Bell, professeur de biologie à l'université McGill, la chercheuse Sinead Collins a étudié la réaction d'algues soumises à de fortes concentrations de gaz carbonique, des travaux qu'elle a échelonnés sur mille générations de chlamydomonas. «Les algues sont de bons modèles parce qu'elles évoluent très vite. Le chlamydomonas — une algue que l'on retrouve dans la terre — est d'ailleurs très prisé par les scientifiques», explique Mme Collins.

Deux ans d'observation attentive et mille générations plus tard, la chercheuse est arrivée à des conclusions surprenantes. Si les premières générations qu'elle avait observées s'étaient adaptées facilement à un apport accru en CO₂, les dernières générations, elles, ont montré de variables mais sérieuses problèmes d'adaptation.

En effet, ce n'est pas parce que la quantité de nourriture augmente que les cellules deviennent forcément plus efficaces, a découvert Mme Collins. «On a montré que, si on donne beaucoup de CO₂ pendant quelques jours ou même quelques semaines aux algues, on obtient des cellules qui sont très grandes et très nombreuses.» Mais il n'y a pas là une tendance sur laquelle on peut se fier. «Après mille générations, on se retrouve avec des cellules plus petites et beaucoup moins nombreuses», a noté Mme Collins.

Une pareille évolution est d'autant plus inquiétante que certaines cellules deviennent alors paresseuses ou même inefficaces à assimiler le CO₂, allant parfois jusqu'à dégénérer et mourir. Selon les chercheurs de McGill, ce phénomène est attribuable au fait que, avec le niveau de CO₂ qu'on a dans l'atmosphère, les cellules doivent toujours travailler pour ingérer le CO₂. Avec des niveaux plus élevés toutefois, elles n'ont plus à travailler, ce qui atrophie leur mécanisme d'assimilation du CO₂ pourtant essentiel à leur survie.

Du point de vue environnemental, ces résultats frappent l'imaginaire puisqu'ils laissent supposer que des végétaux pourraient devenir si saturés de CO₂ qu'ils cesseraient de l'assimiler. Selon Graham Bell, ces conclusions peuvent d'ailleurs tout aussi bien s'appliquer à d'autres espèces végétales. Des effets que l'on pourrait bien voir en direct dans les prochaines décennies.

Le Devoir

ÉNERGIE

Suroît: Hydro n'abandonne pas

En dépit des pluies abondantes qui ont augmenté ses réserves, la société d'État continuera de défendre son projet controversé

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

La centrale du Suroît fera partie des projets jugés essentiels par Hydro-Québec pour reconstituer sa «marge de manœuvre», tels qu'ils seront présentés en novembre dans le prochain Plan d'approvisionnement de la société d'État.

Au moment où les groupes écologistes se félicitaient publiquement de l'abandon présumé du projet en raison des fortes pluies de l'été, ce qu'annonçait hier *La Presse*, des sources fiables au sein de la société d'État précisait que le projet est toujours jugé essentiel et demeure inscrit à la planification même si on est conscient de la controverse qu'il suscite dans les milieux gouvernementaux.

Et, à Québec, le premier ministre, Jean Charest, confirmait hier à sa façon que le projet n'était pas abandonné même si, dans les rangs de son parti et dans son entourage immédiat, plusieurs voudraient bien qu'il en soit ainsi. Toute décision sur le Suroît, précisait-il, ne sera prise qu'après la tenue à l'automne de la commission parlementaire sur les besoins énergétiques du Québec.

«Ce sera l'occasion d'évaluer le projet du Suroît dans ce contexte et de le faire surtout à la lumière du rapport de la Régie de l'énergie», poursuivait le premier ministre, qui n'hésite pas à qualifier ce rapport d'«excellent».

On se rappellera que la Régie a confirmé que le Suroît ne peut satisfaire aux besoins de court et de moyen terme du Québec et que le projet n'est pas non plus essentiel pour assurer la réserve d'énergie d'Hydro, qui respecte ses critères actuels, moins exigeants en réserves d'eau que les anciens. Mais la Régie admettait que le Suroît permettrait de reconstituer ce qu'Hydro appelle maintenant sa «marge de

manœuvre», soit la possibilité d'avoir un bloc d'énergie supérieur à sa réserve afin de poursuivre notamment ses ventes du côté américain, ses ventes les plus payantes, ce qui n'est pas sans émouvoir le premier ministre et le ministre des Finances.

L'étroitesse de sa marge de manœuvre actuelle, sans mettre en péril l'approvisionnement des Québécois, a toutefois empêché cet été la société d'État de vendre autant qu'elle l'aurait voulu aux États-Unis malgré des pluies relativement abondantes.

Selon une source digne de foi, Hydro devrait terminer l'année 2004 avec des réserves d'eau qui se situent quelque part entre 29 et 33 TWh au-dessus de ce qu'elles étaient à la fin de 2003, tout dépendant de l'abondance des pluies de l'automne.

Mais cette hausse de la réserve globale n'est pas attribuable uniquement aux pluies. En effet, le tiers de cette hausse anticipée de la réserve hydroélectrique est le «résultat combiné» d'une réduction importante des exportations d'électricité au cours de l'été et de la grève à l'aluminerie ABI de Bécancour.

La part de la pluie, soit les deux tiers de la hausse anticipée de la réserve en 2004, se situera donc quelque part entre 19 et 21 TWh.

Pour Hydro-Québec, un apport annuel d'environ 20 TWh ne modifie pas sensiblement l'état de la réserve car les apports, comme les déficits, sont répartis sur plusieurs années. De façon générale, les apports annuels d'eau peuvent varier d'une année à l'autre d'environ 25 %, une amplitude annuelle beaucoup plus importante en réalité que celle du vent, qui se situe plutôt autour de 8 %, ce qui semble paradoxal pour une énergie intermittente.

Néanmoins, l'augmentation de la réserve attribuable aux pluies de l'été représente environ trois

années de production d'énergie par le Suroît, laquelle est censée produire 6 TWh par année.

Du côté des groupes écologistes, on réagissait hier à l'abandon possible du Suroît avec un sentiment de satisfaction fortement teinté de scepticisme.

Comme le précisait André Bélisle, de l'Association québécoise de lutte à la pollution atmosphérique et de la Coalition-vert-Kyoto, «il se pourrait bien que le gouvernement Charest tente d'utiliser un éventuel abandon ou report du Suroît pour masquer l'importance du virage majeur du Québec en matière de production thermique d'électricité. Hydro et Québec n'ont cessé de répéter que le Suroît n'était qu'une exception dans notre politique énergétique et pas l'amorce d'une politique de production thermique. Mais Québec a autorisé au début de l'été la centrale au gaz de Bécancour (600 MW) et un programme complet de cogénération au gaz de 800 MW, qui ira bientôt en appel d'offres. Le Québec fonce aussi dans l'exploration des fonds marins du Saint-Laurent pour y trouver du pétrole et du gaz, effectue des forages en Gaspésie et on note l'apparition de deux projets importants de ports méthaniers dans le golfe. Si ce n'est pas un virage majeur vers l'énergie thermique et un virage contraire aux vœux de la population qui demande de se tourner vers les énergies propres, je ne sais pas comment il faut appeler cela.»

Du côté de Greenpeace et du Comité du non à la centrale du Suroît à Beauharnois, on se disait à la fois ravi de la possibilité que le Suroît soit abandonné mais «pas dupe du tout du double discours de Québec dans ce dossier», selon le mot de Marc Laviolette, du mouvement local d'opposition à Beauharnois.

Le Devoir

Avec la collaboration de Robert Dutrisc

Environnement: l'OCDE semonce le Canada

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Le Canada intègre de plus en plus la philosophie du développement durable «dans ses structures gouvernementales mais il n'a pas encore mis en œuvre de politiques et d'actions concrètes dans ce domaine».

Tel est le verdict que pose l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans son bilan de la gestion environnementale au Canada au cours de la dernière décennie, dévoilé hier à Ottawa. En clair, Ottawa se donne des règles internes en gestion environnementale mais n'ose pas les appliquer aux individus et aux sociétés commerciales.

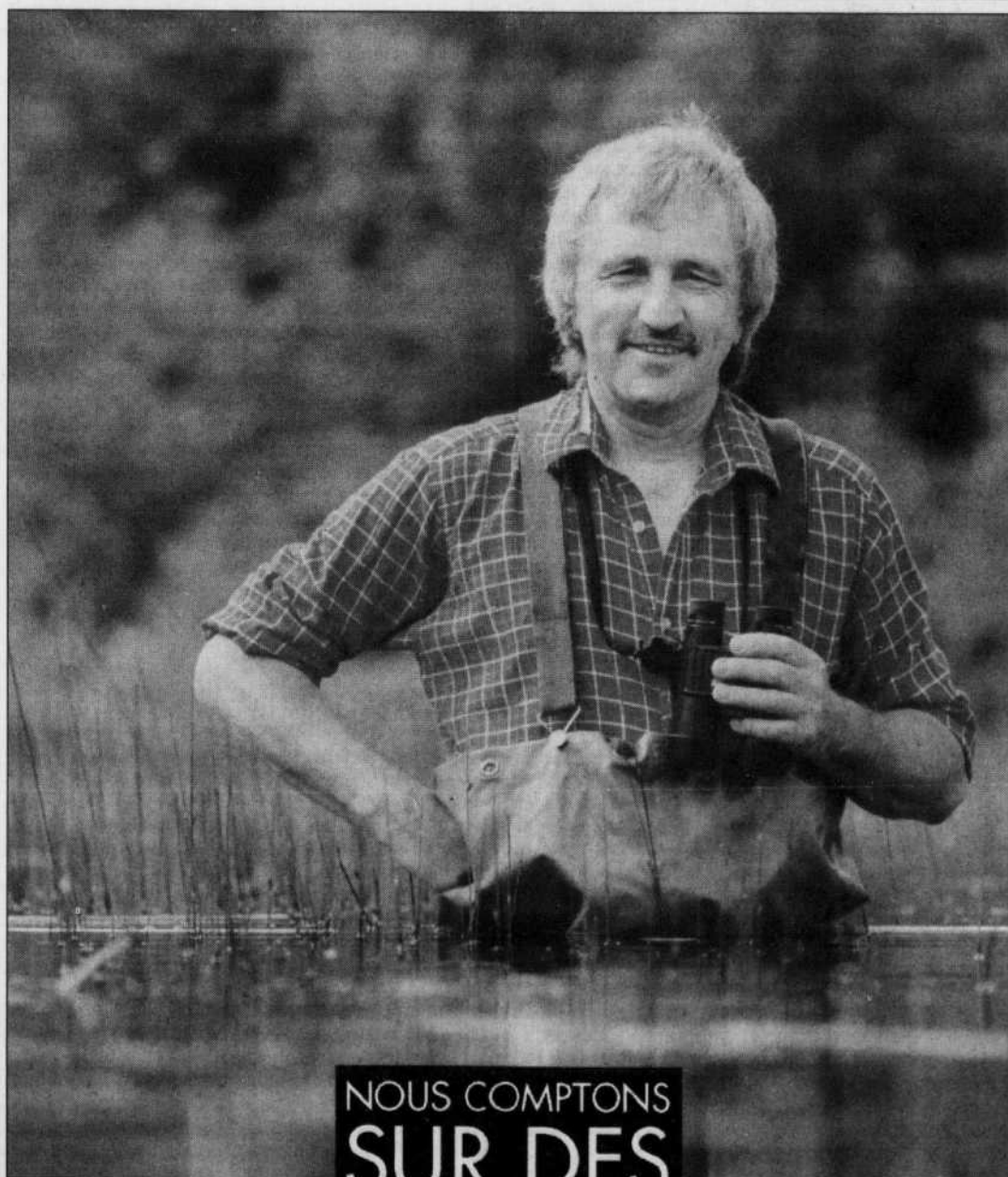
Pour redresser ce bilan mitigé, l'OCDE estime

que le gouvernement canadien devra «réduire l'intensité énergétique de son économie», soit dépenser beaucoup moins d'énergie par unité de production. La dépense d'énergie globale du Canada, au deuxième rang de tous les pays de la planète dans ce domaine, est d'ailleurs la cible des trois premières recommandations de l'OCDE, qui réclame une accélération du plan canadien de lutte contre les changements climatiques.

L'OCDE demande aussi à Ottawa de «supprimer les subventions préjudiciables à l'environnement (relatives, par exemple, aux industries extractives ou aux combustibles fossiles)». L'organisme international invite aussi le gouvernement Martin à «réexaminer les taxes liées à l'environnement». Il faut, pré-

cise l'OCDE, qu'Ottawa intensifie «le recours aux instruments économiques» pour modifier le comportement de ses entreprises, par exemple les redevances sur l'eau ou les échanges de droits d'émissions pour les toxiques et les gaz à effet de serre, en appliquant le principe de l'utilisateur-payeur et du pollueur-payeur, en resserrant «aux niveaux tant fédéral que provincial» l'application des lois et règlements, en «renforçant la protection de la nature» par un accroissement du nombre d'aires protégées et en renforçant la vocation de conservation des parcs, la protection des écosystèmes marins et la mise en place d'une foresterie durable.

Le Devoir



NOUS COMPTONS SUR DES EXPERTS QUI CONNAISSENT L'ENVIRONNEMENT EN PROFONDEUR.

Écologiste et environnementaliste, Henri Jacob se passionne pour les milieux humides et les oiseaux qui y vivent. Au cours des dix dernières années, il s'est souvent retrouvé dans l'eau jusqu'à la taille pour baguer des canards dans le cadre d'un programme de recensement de la sauvagine dans la région de Val-d'Or, au Québec.

Le grand intérêt d'Henri pour l'environnement trouve écho dans sa fidélité au Fonds de l'environnement de Shell, à titre de membre du comité régional depuis sa création en 1990.

Accessible à tous les Canadiens, le Fonds de l'environnement de Shell soutient des projets d'amélioration de l'environnement sur le terrain élaborés par les gens de la collectivité.

Cinq comités régionaux, composés d'experts comme Henri et tous animés par la même passion pour l'environnement, étudient des centaines de demandes chaque année et choisissent les projets qui contribueront le plus à améliorer et à protéger l'environnement canadien.

Depuis 1990, le Fonds de l'environnement de Shell a appuyé plus de 3 500 projets, donnant ainsi aux Canadiens les moyens de transformer leurs idées en projets concrets.

Shell Canada aide des experts comme Henri Jacob à trouver des solutions pour atténuer les inquiétudes liées à l'environnement et cela afin que nous puissions tous entrevoir un avenir meilleur.

Pour en savoir plus, consultez le site Web de Shell Canada à www.shell.ca



Haïti en danger

1 866 218-1234

«Aide médicale, secours directs, vaccination... il faut agir rapidement pour éviter les épidémies.»

D'Réjean Thomas, président Médecins du Monde



30 \$ 50 \$ 100 \$ ou _____ \$

Chèque à l'ordre de Médecins du Monde VISA MasterCard

N° de carte de crédit _____ Date d'expiration (mois/année) _____

Nom _____ Signature _____

Adresse _____ Ville _____ Code postal _____

LE DEVOIR

338, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) Canada H2X 1E6

www.medecinsdumonde.ca

É D I T O R I A L

Face à la mort

On dit souvent que la mort est le dernier tabou, mais on le fait comme s'il s'agissait d'un interdit comme les autres, de ceux que tout groupe social se bâtit. Il vaudrait mieux revenir au sens premier du mot «tabou»: celui qui est relié au sacré, au sentiment de révérence, à l'inviolable. D'où le malaise face au sujet et la nécessité d'en voir toutes les facettes.

Il n'est que juste que la mort soit l'ultime tabou de nos sociétés puisqu'elle met fin à cet instant unique: la vie, notre vie. Lorsque, en plus, elle se veut volontaire ou quand elle est assistée, il est normal, indispensable même, qu'on la manipule avec précaution et déchirements puisque à chaque cas peut être opposée une autre histoire. Il y a eu Charles Fariala cette semaine, ce jeune homme qui s'est donné la mort, sa mère à ses côtés. Une mère bouleversée qui nous renvoyait à notre propre trouble et à une infinie tristesse. Mais il y a aussi eu Denise Simard, en 2001, au Saguenay.

Souffrant de maniaque-dépression, Mme Simard réclamait la mort, avait déjà fait une tentative de suicide et cherchait une façon douce d'en finir. Son amoureux lui procura du cyanure et restera auprès d'elle lorsqu'elle fera le geste fatal. Mais contrairement à la mère de M. Fariala, l'homme n'appellera pas les policiers par la suite. C'est plutôt la détermination de la famille de la victime qui entraînera une enquête. Evode Pelletier sera arrêté, reconnu coupable d'aide au suicide et condamné en mai dernier à 12 mois de prison ferme. Il aurait dû demander de l'aide, a tranché le juge. M. Pelletier, lui, est convaincu d'avoir agi par compassion. Mais comme lui-même souffre d'un trouble de la personnalité, il n'avait guère de supporters à ses côtés.

Alors, où s'arrête la compréhension pour les gestes commis, où commence la protection de la vie? L'assistance au suicide est passible de 14 ans d'emprisonnement selon le Code criminel. Le Sénat a recommandé en 1995 que la peine soit moins sévère quand la compassion ou la pitié peuvent être invoquées. Mais sait-on comment les mesurer?

Le danger, en fait, c'est de croire que les balises pourront nous servir de bouées de sauvetage alors que la mort nous entraîne dans tant de zones grises. Ainsi, on évoque beaucoup la Suisse, la Belgique, les Pays-Bas, qui ont légalisé l'euthanasie. On cite leurs lois en exemple — même si elles ne s'appliqueraient pas dans un cas comme celui de M. Fariala — mais on ne précise pas que les soins palliatifs sont beaucoup moins développés en Europe qu'en Amérique du Nord.

Ici, seul l'Oregon autorise l'euthanasie, rigoureusement encadrée. Mais il n'y a que 38 personnes par an qui y ont recours... contre 17 par mois en Belgique! La qualité des soins palliatifs fait la différence — elle se serait même accrue depuis l'entrée en vigueur de la loi de l'Oregon, en 1997 — et bien des malades se sentent simplement apaisés par la perspective qu'une mort accélérée leur soit accessible. Vu le contexte, la loi sert davantage de garde-fou que de solution absolue.

Au temps où le gouvernement Chrétien régnait sans partage, le Canada aurait pu discuter de la question, envisager un dispositif semblable. On voit mal aujourd'hui comment Paul Martin pourrait le faire. Même en Oregon, il s'est écoulé trois ans entre l'adoption de la loi et sa mise en application, et M. Martin, tant par tempérament que par sa position minoritaire, est incapable d'aborder les sujets sensibles.

Les familles, les malades, le personnel médical contournent donc la loi, se débrouillent avec leur conscience, en espérant que tous fermeront les yeux. Mais la multiplication de décisions privées ne fait pas un débat social. Ou on maintient l'hypocrisie sociale, ou il faudra bien un jour que nos élus, aussi déchirés soient-ils, se lancent.

jboileau@ledevoir.ca

La fin d'une époque

Les Expos ont disputé hier soir leur dernier match. Les amateurs de baseball sont inconsolables, on les comprend. Mais combien y a-t-il de ces vrais amateurs à Montréal? Au fil des ans, le stade s'est vidé tranquillement mais sûrement.

Certains prétendent que les Montréalais aiment les équipes gagnantes et que si les Expos avaient pu retenir les meilleurs joueurs au fil des ans, ils se seraient rendus en séries au moins à quelques reprises. Sûrement. Mais contrairement au Canadien de Montréal, les Expos n'ont jamais réussi à former une relève locale susceptible d'alimenter le besoin des amateurs de s'identifier à leurs vedettes. L'adoption de joueurs étrangers est incontournable, mais il faut aussi quatre ou cinq héros locaux capables de dire bonjour en français!

D'autres sont convaincus que la construction d'un nouveau stade au centre-ville aurait pu changer la situation. Vraiment? À leurs premières années au Stade olympique, les Expos attireraient jusqu'à 50 000 personnes par match. Tout nouveau, tout beau. Puis, au fil des ans, l'intérêt s'est émoussé. Un sport qui doit vendre ses billets 1 \$ pour remplir les gradins n'est certainement pas ce qu'on peut qualifier de populaire dans une région de plus de trois millions d'habitants.

Si tant de villes américaines souscrivent spontanément à l'idée d'un financement public pour une infrastructure réservée au baseball professionnel, c'est que la dépense est jugée essentielle par une majorité de citoyens. Ce n'est pas le cas au Québec, où le baseball n'intéresse qu'une minorité de mordus en saison régulière et où on a toujours fraîche en mémoire l'expérience de l'autre stade, celui qui nous a coûté plus de un milliard de dollars en fonds publics et dont on se demande toujours s'il ne vaudrait pas mieux le transformer en pot à fleurs. On a beau aimer le baseball, on n'est pas masochistes!

Non, un nouveau stade n'aurait pas suffi. Il aurait aussi fallu investir beaucoup d'argent pour développer le baseball junior partout dans les villes du Québec. Or jamais la ligue ne s'est soucée de cela, se fiant entièrement à la popularité traditionnelle du baseball partout en Amérique, sauf ici. Si les autorités du baseball majeur avaient compris que toutes les équipes du circuit formaient ensemble un monopole en concurrence avec les autres moyens de divertissement, elles se seraient attaquées depuis longtemps aux problèmes de financement local, de relève et de popularité particuliers à chacune des composantes du circuit dans un esprit de développement stratégique global. Des équipes plus équilibrées font de meilleures joutes, attirent partout plus de spectateurs et génèrent plus de profit...

Au moment même où les Expos s'apprentent à plier bagage pour des lieux plus accueillants, de son côté, le hockey traverse une crise qui pourrait laisser des traces. Dans les deux cas, le problème ne tire pas ses origines de l'indifférence des gouvernements et des milieux d'affaires locaux mais du sport professionnel lui-même, qui n'a pas su créer en son sein les conditions gagnantes pour nourrir la poule aux œufs d'or.

jrnsansfacon@ledevoir.ca



Josée Boileau



GARVOTTE
2004-09-30

L E T T R E S

Mascarade démocratique en Irak

La démocratie s'est imposée comme modèle d'organisation politique au fil des siècles dans les sociétés occidentales. Parmi les institutions centrales de ce modèle, il y a le recours à l'élection de personnes mandatées pour gérer le bien public. On sait par ailleurs les difficultés, voire les dérives, que connaît par moments cette institution au cœur même des sociétés qui en ont fait le fer de lance de leur système politique; c'est un miroir de civilisation dans lequel elles aiment se contempler. La dernière élection présidentielle américaine, en 2000, constitue en ce sens un cas de figure exemplaire des limites de la «voix du peuple». [...]

Que penser alors d'un scrutin qu'on prépare dans un pays sous occupation militaire, où les décès de civils se comptent par centaines à chaque semaine depuis des mois, dont les citoyens sont plus familiarisés avec les raids aériens et les explosions de kamikazes qu'avec le débat public et le vote libre? Un scrutin qu'on pourrait mener tambour battant seulement dans les régions «pacifiées» du pays?

En fait, continuer de prétendre que la démocratie s'installera dans un tel contexte montre au moins deux choses. Les gouvernements occidentaux se soucient comme d'une guigne que la démocratie s'installe en Irak. Ce qui importe, c'est d'arrimer solidement une bourgeoisie locale aux intérêts de la puissance occupante. Par ailleurs, des situations extrêmes comme celle qui prédomine actuellement en Irak jettent une lumière crue sur l'instrumentalisation de la démocratie par les gouvernements occidentaux. Le recours à un discours sur la démocratie pour mieux asservir à l'extérieur préfigure la situa-

tion dans laquelle les populations des sociétés occidentales elles-mêmes se retrouveront si nous ne nous opposons pas avec la dernière énergie à une telle mascarade, à une telle Hallo-ween démocratique!

Serge Genest
Québec, le 27 septembre 2004

Main d'œuvre spécialisée en lock-out

Le grand public semble appuyer les propriétaires d'équipe de la Ligue nationale de hockey qui ont décrété le lock-out. J'appuie les joueurs. Ils constituent une main-d'œuvre spécialisée et extrêmement mobile dont la carrière ne dure en moyenne que cinq ans. Si cette main-d'œuvre spécialisée ne travaille pas, le hockey professionnel n'existe plus.

Les propriétaires sont ceux qui ont «ruiné» leur sport. Un joueur n'a jamais forcé un propriétaire à faire une offre mirobolante à la pointe du revolver! Même cet été, alors que les propriétaires se préparaient au lock-out, ils ont mis sous contrat des agents libres, et presque toutes les équipes, dont le Canadien de Montréal, ont dépassé le plafond de 32 millions de dollars qu'ils jurent indispensable d'imposer. De plus, la convention collective apparemment si nuisible a été renouvelée deux fois par Bettman. Que les propriétaires se disciplinent; les joueurs n'ont pas à en porter l'odieux.

Vingt équipes sur trente sont supposément près de la banqueroute. Pourtant, elles ont été capables d'accumuler un fonds de 300 millions! Allô pauvreté! Les propriétaires mentent continuellement au sujet de leurs bilans financiers. L'an dernier, le fils de Bill Wirtz, copropriétaire des Black Hawks de Chicago, a divor-

cé. Il a été obligé de dévoiler ses états financiers à la cour pendant les procédures. Ce bilan financier était bien différent de celui présenté aux médias. [...]

Pierre Boivin nous a déjà prévenus que le coût des billets et des concessions ne baissera pas d'un sou même s'il y a un plafond salarial. Le libre marché pour les propriétaires, mais pas pour les joueurs! [...]

André Bordeleau
Pointe-Claire, le 24 septembre 2004

Les Italo-Canadiens et le français

Dans une lettre parue le 22 septembre, Sylvio Le Blanc critique la télésérie *Ciao Bella* présentée à Radio-Canada parce que celle-ci, selon lui, ne représente pas la réalité de la communauté italienne. Il laisse entendre que la communauté italienne de Montréal parle davantage l'anglais et l'italien que le français et juge donc «in vraisemblable» et même «ridicule» que le tournage ait été fait directement en français.

Oui, l'anglais est une des langues parlées par les membres de cette communauté, mais il faut aussi être juste et reconnaître que la grande majorité des Italo-Canadiens au Québec parlent le français, et ce, avec peu ou pas d'accent. Il y a une intégration des Italiens à la culture francophone: plusieurs vivent et travaillent en français, dont une des signataires de cette lettre. *Ciao Bella* dépeint la réalité d'une partie de la communauté italienne, une réalité que M. Le Blanc ne connaît vraisemblablement pas. [...]

Sylvain Archambault
Valeria De Giovanni
Camille Cousineau
Le 25 septembre 2004

LIBRE OPINION

Un rapport qui sort des «boules à mythes»

SASHA-A. GAUTHIER
Vice-président du Parti québécois
de Montréal-Centre

SÉBASTIEN-L. PAGEON
Président des jeunes de la SSJB Montréal

À la suite du brouhaha suscité par le contenu d'un rapport de tournée, il est évident que les députés péquistes Alexandre Bourdeau, Stéphane Tremblay et Jonathan Valois ont mal compris les attentes exprimées par les citoyens qu'ils ont rencontrés, notamment les jeunes. [...]

Essentiellement, ce qu'il faut retenir du rapport, c'est que les jeunes se disent souverainistes mais qu'ils ne se reconnaissent plus dans le discours véhiculé par l'établissement du Parti québécois. C'est ce que l'article du *Devoir* ne précisait pas. Cependant, bien qu'il faille saluer l'action des «trois mousquetaires», c'est dans leur analyse que tout se gâte. En effet, si les députés ont fidèlement rapporté les dires des jeunes, ils les ont mal interprétés.

Les «mousquetaires» ont bien entendu les jeunes dire que «la standardisation des cultures et l'américanisation envoient une pression sur la culture québécoise», référant directement à une inquiétude qui porte sur la question linguistique et culturelle. Par opposition, les jeunes députés ont fait l'interprétation selon laquelle les militants du PQ préfèrent «parler de la langue», que la souveraineté est «attachée à la survie de la langue et du peuple québécois». Ces préoccupations, présentées comme des contradictions entre les militants et la population, sont pourtant très semblables, pour ne pas dire identiques.

Afin de justifier une différence d'opinion sur ces questions, les députés définissent le concept de diversité culturelle utilisé par les jeunes consultés comme «une vision qui n'op-

pose pas les anglophones aux francophones, [qui] ne fait que reconnaître le droit des deux cultures de se développer et de se donner des outils collectifs pour [leur] développement, [leur] épanouissement et [leur] rayonnement». Nous osons à peine croire que nos trois amis nous suggèrent d'abandonner l'application de la loi 101 afin de nous réconcilier avec les purs et durs de la communauté anglophone. Laisser plus de place à l'anglais au Québec signifie une diminution du fait français, violant ainsi le principe de la diversité culturelle.

C'est par réalisme politique que la loi 101 et les autres lois culturelles et linguistiques ont été instituées puisqu'une communauté supplantait l'autre. La volonté populaire s'impose par la loi, votée démocratiquement par nos institutions politiques, non pas en demandant aux gens de bien vouloir ne pas se faire assimiler. C'est comme ça que la diversité culturelle s'est toujours maintenue, ici comme ailleurs.

Le côté social

Nos «mousquetaires» expliquent que les jeunes voient mal «en quoi la souveraineté peut être une réponse aux problèmes sociaux qui se vivent au jour le jour». Avec de tels commentaires venant de la population, il est évident que le Parti québécois a échoué dans sa volonté d'expliquer, comme l'a souvent dit Yvon Deschamps, «la souveraineté, qu'ossa donne?».

Par opposition, on nous informe que les militants du Parti québécois ont pour sujet de discussion par excellence l'élection référendaire, «non pas pour la rejeter du revers de la main mais bien pour en faire un long plaidoyer». En effet, cette «option plus que populaire [semble avoir] plus de supporteurs que nous pouvons l'imaginer. Traiter cette question comme si elle n'était que l'expression d'un petit groupe marginal serait une mauvaise interprétation de la réa-

lité». Voilà une autre belle façon de dire que cette idée est une menace et que les militants sont déconnectés de la population.

Or il y a un lien important entre ces deux éléments puisque le combat social et le combat national sont en fait un seul et même combat. Les débats sur la réhabilitation du scrutin dans le mode d'accès à la souveraineté, qu'il s'agisse de l'élection référendaire ou des thèses Parizeau-Laplante, ont au moins le mérite de répondre à ce désir des citoyens, notamment des jeunes, d'apporter des solutions concrètes aux problèmes qui préoccupent notre population, et ce, malgré le cadre fédéral.

Par exemple, il nous faudrait créer une véritable politique de natalité, mettre sur pied une caisse d'assurance-emploi québécoise, étiqueter les OGM ou encore rapatrier la fiscalité canadienne au Québec. Et ce, sans l'autorisation du gouvernement fédéral. En somme, il nous faut répondre aux préoccupations des jeunes et de la population, ce qui signifie nécessairement qu'on sorte du cadre fédéral.

Les tenants de l'élection référendaire et ceux de l'école Parizeau-Laplante ont aussi le mérite d'apporter des solutions concrètes aux problèmes du cadre fédéral afin de mieux travailler sur les sujets de l'heure. Comment étiqueter les OGM sans sortir minimalement du cadre fédéral? Le débat reste à faire.

Finalement, il semble évident que ces douze pages remises en juin dernier l'ont été pour émettre l'opinion personnelle des trois députés dans le contexte de la «saison des idées». Ils ont tenté de se légitimer en se basant sur la foi de témoignages, puis de mettre ceux-ci en contradiction. Il ne suffit pas d'entendre les citoyens, notamment les jeunes, afin de redorer une image politique, il faut minimalement les comprendre et répondre à leurs attentes.

IDÉES

La course à la présidence des États-Unis s'accélère

Les débats de la dernière chance pour Kerry?

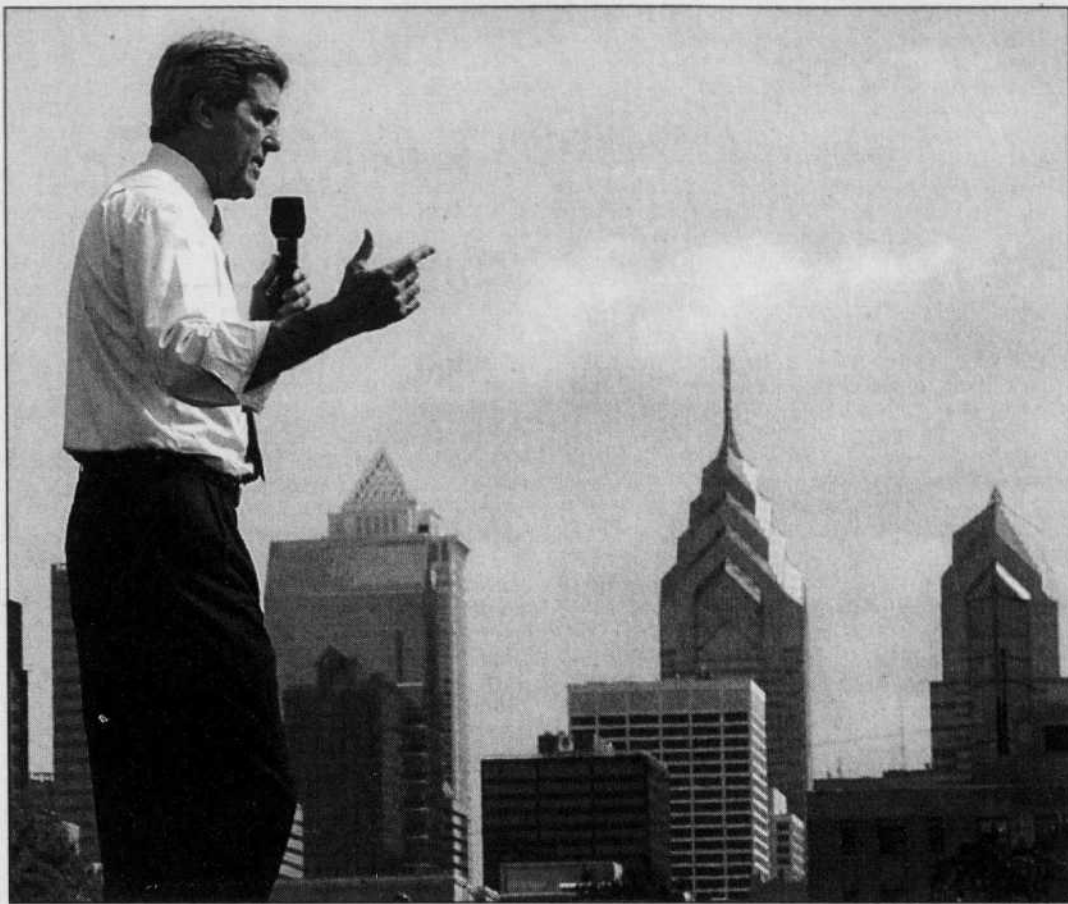
Le temps presse pour le candidat démocrate, qui a besoin d'une victoire nette afin de renverser la tendance favorable au président sortant

RICHARD NADEAU

Professeur de science politique et directeur de recherche (opinion publique et processus démocratiques) à la Chaire d'études politiques et économiques américaines de l'Université de Montréal

PIERRE MARTIN

Professeur de science politique et directeur de la Chaire d'études politiques et économiques américaines de l'Université de Montréal



BRIAN SNYDER REUTERS

John Kerry doit limiter George W. Bush à un match nul ce soir et l'emporter de façon marquée lors des deux débats suivants.

Le soir, George W. Bush et John Kerry s'affrontent dans le premier de trois débats qui promettent d'être un moment fort de la campagne présidentielle. Les débats télévisés sont une invention américaine. Le premier — ou plutôt la première série de trois débats — a opposé John Kennedy à Richard Nixon en 1960. Les commentateurs de l'époque avaient attribué la victoire à Kennedy, mieux préparé et plus télévisé, et l'histoire a retenu que cet événement avait compté pour beaucoup dans sa courte victoire devant son adversaire républicain.

Qu'en sera-t-il cette fois-ci? Les candidats Bush et Kerry s'affronteront, selon la formule consacrée, à trois reprises. Le débat de ce soir, en Floride, sera décisif dans la mesure où l'impression première est souvent la plus durable. De plus, le temps presse pour John Kerry, qui a besoin d'une victoire nette pour renverser la tendance favorable au président sortant.

Le premier avantage de George W. Bush tient au fait que les attentes à son égard ne sont pas très élevées. Il lui est donc plus facile de surprendre agréablement. Reprenant une vieille tactique, le candidat républicain s'est d'ailleurs employé au cours des derniers jours à gonfler les attentes au sujet de son adversaire en le présentant comme un redoutable *debater*.

Cette fausse modestie de George W. Bush cache en fait d'indéniables qualités pour le débat politique qui lui ont permis de surprendre des adversaires aussi redoutables qu'Ann Richards, la populaire gouverneure du Texas au verbe mordant, qu'il a pourtant battue. Al Gore, le vice-président de Bill Clinton, à qui plusieurs accordaient la victoire en 2000, a aussi échoué au moment des débats.

La trahison de George W. Bush

Pourtant, le président Bush paraît prêt à payer le prix de la défection de *Log Cabin Republicans* pour rallier sa base conservatrice: depuis février 2004 — et à l'inverse des positions qu'il avait adoptées en 2000 —, le président affiche clairement sa volonté de «défendre le mariage traditionnel» contre certains activistes (il évoquait ici notamment les juges) qui, en imposant le mariage de même sexe «contre la volonté du peuple», allaient finir «par altérer la société» dans son entier.

Le programme du parti adopté lors de la convention nationale est de ce titre sans ambiguïté aucune. Au cours de son second mandat, Bush promet d'inciter le Congrès à amorcer une procédure de réforme constitutionnelle pour définir et protéger l'institution du mariage. Pour l'instant, la proposition d'amendement qu'il avait appuyée a été rejetée au Sénat pour des questions procédurales.

Au demeurant, pour que cet amendement soit adopté, il importe qu'il soit adopté par les deux tiers des sénateurs et des représentants et qu'il soit ratifié par les trois quarts des États. Si cet amendement constitutionnel venait à être adopté, ce serait là une révolution juridique: pour la première fois aux États-Unis, une discrimination serait constitutionnalisées, enclenchée dans la loi fondamentale américaine.

Entre-temps, il s'agit là d'une compétence fédérée. Le 4 août 2004, le Missouri a ainsi proscrit, à la suite d'un référendum au cours duquel 71 % des votants en ont approuvé le principe, les mariages de même sexe. Désormais, 34 États se sont dotés d'un dispositif législatif prohibant les mariages entre personnes de même sexe.

Guerre culturelle

Dès lors, pour son directeur exécutif, *Log Cabin* a une véritable bataille à livrer, dépassant l'actualité et les enjeux de l'élection présidentielle. Les membres de cette organisation dénoncent, au sein même du

Parti républicain, la discordance entre l'appui de nombreux républicains à leur cause et la virulence du programme électoral du parti, soit le décalage entre le discours de haine homophobe de certains porte-parole républicains et les déclarations de Bush en 2000.

De toute évidence, le sinistre Karl Rove a choisi d'axer la campagne du candidat Bush sur les quatre millions de fondamentalistes religieux qui se seraient abstenus en 2000. Ainsi, le slogan «conservatisme et compassion» développé par Bush perd considérablement en crédibilité.

C'est la première fois, depuis que *Log Cabin* a pignon sur rue à Washington (1993), que cette organisation refuse son appui au candidat investi par le Parti républicain. Or ce groupe pesait lourd dans les élections en raison des intérêts qu'il représente. Les sondages évaluent le vote gay à plus de quatre millions de voix en 2000, dont un million pour Bush. Et, parmi eux, 50 000 en Floride... De quoi faire basculer un État-pivot.

Pour la première fois de son histoire, l'organisation *Log Cabin* a également créé un spot publicitaire télévisé. Paradoxalement, en pleine campagne électorale fédérale, cette publicité vise... son propre camp. Il s'agit de convaincre Washington, la Maison-Blanche et les membres du Congrès, de renverser la tendance à la radicalisation du parti. Pour ce faire, cette publicité a été diffusée dans des États-pivots comme le Missouri, l'Ohio, la Floride, le Minnesota, le Nouveau-Mexique, le Colorado et la Californie ou encore dans des États-clés comme le Texas. Elle met en parallèle le dernier discours de Ronald Reagan, qui se voulait un message d'espoir, avec la campagne de haine et le discours virulent de l'aile radicale du Parti républicain.

Log Cabin est entrée en guerre, en guerre culturelle contre la droite religieuse, au cœur même du Parti républicain. Mais ce ne sera pas son seul cheval de bataille. De nombreux candidats démocrates aux élections de novembre (notamment aux postes de gouverneur et de législateur) ont choisi de contourner le débat en s'opposant ouvertement aux mariages de même sexe. Ce faisant, ils participent du conservatisme accru du monde politique américain.

L'accent mis sur la sécurité sert bien le président sortant. Il lui permet de tabler sur la réputation des administrations républicaines en matière de politique extérieure. Il limite l'attention portée par les Américains aux questions intérieures, à propos desquelles leur jugement sur George W. Bush est plus sévère. Il permet de présenter John Kerry comme un leader faible et indécis, incapable d'afficher la détermination nécessaire pour défendre les intérêts des États-Unis sur la scène internationale. Ce n'est donc pas par hasard que les plus récentes publicités du camp Bush s'acharnent à dépeindre Kerry comme un *flip-flopper* (une girouette).

John Kerry peut-il malgré tout renverser la situation en sa faveur? Sa marge de manœuvre est mince, mais il ne faudrait pas le sous-estimer non plus. Le candidat démocrate est un orateur éloquent, moins connu que George W. Bush et donc plus en mesure de se révéler durant le débat.

Il a également un assez bon tableau de chasse comme *debater*. En 1996, par exemple, alors que sa campagne pour renouveler son mandat de sénateur du Massachusetts battait de l'aile, les débats lui avaient permis de reprendre l'initiative de la campagne et de vaincre le populaire gouverneur William Weld.

John Kerry est perçu, à tort ou à raison, comme un leader hésitant, notamment sur les questions internationales. C'est là l'impression qu'il doit impérativement corriger. Mais sa tâche ne sera pas facile. Son niveau de discours plus relevé et les nuances de sa position sur l'Irak tranchent avec la simplicité de son adversaire et sont moins bien servis par une formule où un candidat doit être en mesure d'exposer brièvement et en termes clairs ses choix politiques.

Cela étant, l'enlèvement en Irak pourrait fournir à John Kerry les munitions qui lui manquent pour faire bonne figure, voire s'imposer, dans le premier débat. S'il parvient à convaincre les Américains qu'il est plus à même que son adversaire de clore rapidement l'intervention américaine sans affaiblir pour autant la position de son pays dans la lutte contre le terrorisme, il pourrait camper un rôle qui, par le passé, a bien servi les candidats Dwight Eisenhower et Richard Nixon au moment des guerres en Corée et au Vietnam.

Si, par contre, sa position évoque la faiblesse d'un Jimmy Carter dans la défense des intérêts américains, l'issue du premier débat et fort probablement de l'élection sera scellée en faveur de George W. Bush.

Le « match nul » gagnant

Pour les deux adversaires, le calcul est clair. Le président sortant, en avance, peut se contenter d'un match nul dans sa série de trois confrontations avec son adversaire démocrate. Pour cela, il doit gagner le premier débat sur les questions internationales, quitte à céder du terrain lors des deux autres débats sur les enjeux intérieurs.

Le calcul de John Kerry est différent. Tirant de l'arrière, il doit remporter la victoire sur le président sortant. Pour ce faire, il doit limiter George W. Bush à un match nul sur son terrain de prédilection, les affaires étrangères, et ensuite, fort de cette victoire morale, l'emporter de façon marquée lors des deux débats suivants. Dans un cas comme dans l'autre, l'importance du premier débat sera capitale.

Les gays républicains rompent avec leur parti

L'organisation *Log Cabin* a retiré son appui à George W. Bush et se concentrera sur la lutte contre la droite radicale

ÉLISABETH VALLET

Chercheuse à la chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'Université du Québec à Montréal et codirectrice de l'ouvrage *Les Élections présidentielles américaines, qui vient de paraître aux Presses de l'Université du Québec*

Le 8 septembre dernier, l'organisation gay *Log Cabin* a officiellement retiré son appui au candidat républicain à la présidence, George W. Bush. Le bureau national de l'organisation a annoncé qu'il se concentrerait sur les candidats aux élections au Congrès (Sénat et Chambre des représentants) qui prendraient résolution en faveur des droits des gays et lesbiennes. L'organisation a ainsi affirmé que ses ressources seraient mobilisées dans la lutte contre la droite radicale et dans l'appui aux candidats favorables à la cause gay. Or elle pourrait peser lourd dans l'élection présidentielle de novembre prochain, qui s'annonce serrée.

Le nom «*Log Cabin*» fait directement référence au premier président républicain, Abraham Lincoln (né dans une cabane de rondins), notamment parce qu'il s'est fait le chantre des principes de liberté et d'égalité au Parti républicain. Cette organisation est née en 1977 en Californie tandis que les avancées significatives qu'avaient connues les droits des gays et lesbiennes marquaient le pas et qu'un référendum était organisé en vue d'exclure les gays et lesbiennes des postes d'enseignement à l'école publique.

Avec l'appui du gouverneur de l'époque, Ronald Reagan, le mouvement gay républicain qui se crée parvient à faire échec à ce projet référendaire, rejeté en novembre 1978. Depuis lors, les membres de *Log Cabin* sont essentiellement des hommes, tous conservateurs, favorables aux réductions d'impôt, à l'armée et à la guerre en Irak, et attachés — peut-être paradoxalement — à un grand nombre de valeurs traditionnelles de la société américaine.

Log Cabin est entrée en guerre contre la droite religieuse, au cœur même du Parti républicain

Entre-temps, il s'agit là d'une compétence fédérée. Le 4 août 2004, le Missouri a ainsi proscrit, à la suite d'un référendum au cours duquel 71 % des votants en ont approuvé le principe, les mariages de même sexe. Désormais, 34 États se sont dotés d'un dispositif législatif prohibant les mariages entre personnes de même sexe.

Guerre culturelle

Dès lors, pour son directeur exécutif, *Log Cabin* a une véritable bataille à livrer, dépassant l'actualité et les enjeux de l'élection présidentielle. Les membres de cette organisation dénoncent, au sein même du

Parti républicain, la discordance entre l'appui de nombreux républicains à leur cause et la virulence du programme électoral du parti, soit le décalage entre le discours de haine homophobe de certains porte-parole républicains et les déclarations de Bush en 2000.

De toute évidence, le sinistre Karl Rove a choisi d'axer la campagne du candidat Bush sur les quatre millions de fondamentalistes religieux qui se seraient abstenus en 2000. Ainsi, le slogan «conservatisme et compassion» développé par Bush perd considérablement en crédibilité.

C'est la première fois, depuis que *Log Cabin* a pignon sur rue à Washington (1993), que cette organisation refuse son appui au candidat investi par le Parti républicain. Or ce groupe pesait lourd dans les élections en raison des intérêts qu'il représente. Les sondages évaluent le vote gay à plus de quatre millions de voix en 2000, dont un million pour Bush. Et, parmi eux, 50 000 en Floride... De quoi faire basculer un État-pivot.

Pour la première fois de son histoire, l'organisation *Log Cabin* a également créé un spot publicitaire télévisé. Paradoxalement, en pleine campagne électorale fédérale, cette publicité vise... son propre camp. Il s'agit de convaincre Washington, la Maison-Blanche et les membres du Congrès, de renverser la tendance à la radicalisation du parti. Pour ce faire, cette publicité a été diffusée dans des États-pivots comme le Missouri, l'Ohio, la Floride, le Minnesota, le Nouveau-Mexique, le Colorado et la Californie ou encore dans des États-clés comme le Texas. Elle met en parallèle le dernier discours de Ronald Reagan, qui se voulait un message d'espoir, avec la campagne de haine et le discours virulent de l'aile radicale du Parti républicain.

Plus encore, l'enjeu atteindra son point d'orgue le 2 novembre car les électeurs de huit États auront à se prononcer par voie référendaire sur le mariage homosexuel. Si l'ensemble des groupes gays est affecté par cette radicalisation de la politique américaine, il demeure que le retrait de *Log Cabin* atteste de la virulence de la droite religieuse, à tel point que, depuis le 8 septembre, la cohabitation au sein du Parti républicain n'est plus envisageable.



JOHN GRESS REUTERS

Les gays de Chicago ont manifesté en juillet dernier contre l'amendement constitutionnel proposé par George W. Bush.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation) ; Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Mylles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre édité, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (sciences) ; Michel Garneau (cartooniste) ; Diane Prescott (responsable des pages thématiques) ; Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relaxation) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographie) ; à l'information culturelle : Michel Bélat (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (média), Serge Truffaut (éditorialiste) ; à l'information politique : Hélène Buzetti et Manon Cormier (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Durrain (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque ; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction) ; Mariyse Hamelin, Alexandre Shields (commis) ; La documentation : Gilles Paré (directeur), Manon Derelle, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa) ; LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Arvi, Jean de Billy, Marlène Côté, Slavica Bogdanov, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Clémence Paquet, Michèle Ruelland, Nadia Sebti, Mélisande Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires) ; LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Nathalie Zennaro, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Geneviève Duguay, Monique Heures, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haec (contrôleur), Ghislaine LaFleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

BIOTECHS

SUITE DE LA PAGE 1

dernier s'explique peut-être par le fait que plusieurs d'entre elles ont progressé vers des essais cliniques avancés, dit BIOQuébec, chose qui souvent attire de l'investissement. Par ailleurs, sept ont disparu, par alliance avec une autre entreprise ou par fermeture tout simplement.

Mais si l'incertitude demeure, c'est que le développement et la commercialisation d'un médicament peut s'étirer sur plusieurs années. Cette constante recherche de financement n'aide pas à faciliter le processus, affirme l'organisme, qui chiffre à une centaine le nombre de biotechs québécoises du secteur de la santé.

«On a vu trop de cas où les liquidités se mettent à fondre, et ça prend au moins six mois pour réagir et faire des fusions, des acquisitions, amasser du financement. En bout de piste, il est trop tard», a indiqué au Devoir le Dr Luc Vachon, président de BIOQuébec.

«L'année qui vient ne sera pas nécessairement de tout repos. Les marchés boursiers ne sont pas dans leur meilleur état, mais il y a aussi une certaine incertitude face aux nouveaux gouvernements, tant du côté fédéral que du côté provincial», ajoute le Dr Vachon, présentement vice-président à la recherche et au développement chez Theratechnologies, spécialisée dans les maladies endocriniennes et métaboliques. Il quittera éventuellement ses fonctions, ayant déjà annoncé sa démission le mois dernier.

Désengagement de l'État

L'industrie reproche notamment au Parti libéral du Québec d'avoir réduit les crédits d'impôt remboursables à la recherche et au développement dès son élection au printemps 2003, chose accompagnée de la fin de l'appui financier à la SGF et de la mise en vente d'Innovatech du Grand Montréal. Une façon de rectifier le tir, selon le Dr Vachon, serait de mettre sur pied un fonds d'investissement public-privé qui ferait appel au rôle de levier que peuvent jouer les gouvernements. Des pourparlers ont déjà eu lieu cette année.

«Posons la question suivante: avec toutes les interventions de l'État qui ont eu lieu au cours des dernières années pour mettre l'industrie sur la carte, si c'était à refaire, faudrait-il se dire que jamais il ne faudrait recommencer? La réponse est non, le bilan est positif et ça nous a positionnés comme un des pôles dans le monde.»

Or, si les résultats de l'enquête menée par BIOQuébec pointent vers une certaine amélioration malgré un «contexte généralement difficile», le regroupement s'empresse de mentionner qu'à défaut d'avoir des données pour le reste du pays, aux États-Unis seulement 15 % des biotechs disent avoir des réserves insuffisantes pour 12 mois.

«Il y a une question de maturité et d'alliances», dit le Dr Vachon. Le sondage signale en effet que seulement 29 % des entreprises québécoises bénéficient d'une alliance avec une société pharmaceutique, ce qui s'expliquerait par un portfolio clinique peu élaboré. «Mais aussi, l'investissement est plus grand au démarrage, même en tenant compte des proportions.»

Trop d'entreprises?

Francesco Bellini, le président du conseil et chef de la direction de Neurochem, offrait en avril dernier ses propres hypothèses par rapport aux problèmes des biotechs. D'abord, disait-il alors devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, «il y a trop d'entreprises qui ciblent les mêmes maladies, espérant découvrir le "remède miracle", comme un traitement contre le cancer». De plus, le développement d'un médicament prend du temps et de la patience, une vertu dont ne disposent pas les investisseurs, selon lui.

Le Dr Vachon ne partage pas nécessairement ce point de vue, signalant que les efforts d'un plus grand nombre d'entreprises mènent parfois plus vite aux découvertes. Un pendant défavorable, dit-il, peut survenir lorsque le financement se voit réparti entre un plus grand nombre de sociétés.

BIOQuébec a contacté un échantillon de 103 entreprises québécoises pour le sondage, un appel qui a trouvé preneur auprès de 59 d'entre elles. L'enquête a été réalisée du 31 mai au 16 juin et BIOQuébec n'exclut pas d'en faire un exercice annuel.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jacques-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

«J'ai encore une plate-forme, des politiques, une organisation qui communique régulièrement avec les membres du parti, et j'ai une très bonne situation financière, a-t-il soutenu. Ce n'est pas nécessaire d'être sur la défensive. Je vais donner à mon caucus de députés le mandat de voter dans l'intérêt du pays. Si ça doit défaire le gouvernement, ce sera le cas.»

Il répète que le PLC est à la barre et que les partis d'opposition ne contrôlent pas les travaux parlementaires. «Je ne contrôle pas la situation à la Chambre des communes, ajoute-t-il. Si les circonstances ou le premier ministre forcent à des élections hâtives, [la suite des événements] est difficile à prévoir.»

Visiblement en grande forme à quelques jours du discours du Trône, prévu mardi, le chef conservateur déplore le peu de consultations que les libéraux ont tenues pour s'assurer que ce vote très important passe la rampe. «Jusqu'à maintenant, je vous assure que le gouvernement n'a pas fait beaucoup d'efforts pour consulter dans le but de connaître l'attitude des autres partis envers son programme», soutient Stephen Harper. Si l'ancien discours du Trône dans moins d'une semaine, j'aurais consulté les autres partis, à sa place.»

Si le premier ministre ne corrige pas le tir, prévient M. Harper, le gouvernement libéral pourrait bien ne pas durer, comme celui de Joe Clark en 1979, qui n'avait tenu que neuf mois. «S'il continue avec cette attitude, il va gouverner comme s'il était majoritaire, à l'image de M. Clark, lance-t-il. La réalité est qu'il est minoritaire, et le gouvernement doit créer une majorité qui fonctionne. Il n'a pas fait beaucoup d'efforts pour ça jusqu'à présent.»

Le gouvernement ne pourra pas non plus dissoudre la Chambre des communes et déclencher des élections pour une brouille, soutient M. Harper. La lettre que les trois partis d'opposition ont fait parvenir à la gouverneure générale Adrienne Clarkson témoigne d'ailleurs de leur volonté de ne pas laisser Paul Martin aller aux urnes uniquement

HARPER

lorsque les circonstances l'avantageront.

Cette lettre demande à Mme Clarkson d'examiner toutes les options possibles avant d'acquiescer aux vœux du premier ministre. «Cette chambre est très déférente d'avant, et c'est très possible que si le gouvernement est défait, c'est parce que la majorité des députés appuie quelque chose d'autre [et ne rejette pas le gouvernement en même temps]», a expliqué le chef conservateur, qui a rencontré Mme Clarkson avant-hier. «Ce n'est pas vrai que la gouverneure générale doit suivre la volonté du premier ministre. Elle doit s'assurer qu'il a la confiance de la Chambre, c'est tout.»

Une vision québécoise au nouveau Parti conservateur?

En plus de la session parlementaire qui amorce ses activités lundi, le chef conservateur doit garder un œil attentif sur les préparatifs en vue du grand congrès national qui aura lieu en mars 2005 à Montréal. Il s'agira du premier rassemblement de militants des quatre coins du Canada pour définir la nouvelle plate-forme et les nouvelles orientations du PC depuis la fusion de l'Alliance canadienne et de l'ancien Parti conservateur.

Une étape charnière, donc, qui aura un impact sur l'avenir du parti et sa performance lors de la prochaine campagne électorale. Dans les coulisses, plusieurs députés et certains candidats conservateurs aux dernières élections voudraient voir leur parti se recentrer sur l'échiquier politique. D'ailleurs, les sénateurs conservateurs entendent bien faire résonner leur voix au prochain congrès et influencer leur parti, comme Le Devoir en faisait état le 2 septembre dernier.

Le chef conservateur est-il favorable à l'idée de ramener le PC vers le centre pour aller chercher davantage de votes, notamment dans les grands centres urbains, et ainsi avoir plus de chances d'avoir sa revanche électorale? «L'objectif principal du congrès est de consulter les membres, alors je ne veux pas juger avant d'avoir vu», déclare-t-il prudemment.



REUTERS

Tout est maintenant prêt pour le grand débat.

KERRY

SUITE DE LA PAGE 1

gains de M. Bush tiennent moins à sa propre performance qu'à la perception des faiblesses de M. Kerry.

D'où l'importance toute particulière que représente le débat de ce soir pour le candidat démocrate. Vrai que «les spécialistes s'entendent pour dire que les débats télévisés ont un impact limité sur le comportement électoral des Américains», ainsi que l'écrivait aujourd'hui en page Idées du Devoir (page A 6) les politologues québécois Richard Nadeau et Pierre Martin. Mais en l'occurrence, disent-ils, cet impact pourrait être décisif au vu du fait que la présidentielle du 2 novembre s'annonce très serrée. La récente histoire politique américaine présente un cas classique: il avait fallu attendre un débat télévisé tenu à la toute fin de la campagne de 1980 avant que Ronald Reagan ne se démarque de Jimmy Carter et ne soit accepté dans l'esprit de l'électorat comme solution alternative.

Au cours du dernier mois, John Kerry s'est mis à montrer les dents après avoir passé une bonne partie de l'année à se tenir coi — une stratégie qui a d'ailleurs été contestée dans ses propres rangs —, espérant que George W. Bush s'autodétruirait, tout simplement, pour cause de crise irakienne et, à l'intérieur, de reprise économique incertaine. Ce qui ne s'est pas produit. M. Kerry a donc réorganisé son équipe, recrutant des «clintoniens», et aiguisé son discours contre le président, se mettant à jouer avec la même combativité que les républicains sur les peurs sécuritaires des Américains. Alors que les républicains aiment à laisser entendre que l'élection de Kerry accroîtrait les risques d'un nouveau 11 septembre, les démocrates avancent maintenant que c'est la réélection de Bush qui aggraverait la menace terroriste, en Irak comme à la maison. L'objectif essentiel de cette stratégie consiste à chasser le flou qui a baigné la position irakienne de M. Kerry, du reste coupable d'avoir construit de trop larges pans de sa campagne, sans égard pour l'actualité, autour de son passé de vétéran du Viet-nam.

Reste à voir si l'arrièrera ce soir, sous les attaques de M. Bush, à éviter l'incohérence. «Nous avons échangé un dictateur pour un chaos qui a rendu les États-Unis moins sûrs», martèle-t-il en campagne, préconisant la reconstruction à l'échelle internationale des alliances américaines mises à mal, selon lui, par l'unilatéralisme républicain. On peut s'attendre à

ce que M. Kerry tente ce soir d'embarrasser M. Bush en soulevant la possibilité que, face à la tournure des événements, un nouveau gouvernement républicain veuille rétablir la conscription — ce qui serait impopulaire. On peut s'attendre aussi à un dialogue de sourds: M. Bush, qui n'a même pas encore accepté de reconnaître que sa guerre contre le terrorisme connaît des difficultés en Irak, continuera d'affirmer que sa stratégie est garante d'un avenir stable et démocratique pour l'Irak.

Encore que les deux hommes partagent sensiblement les mêmes buts pour la suite des choses en Irak, ainsi que le soulignait hier en analyse le *Washington Post*: ils se sont tous les deux engagés à maintenir des troupes américaines en Irak pour plusieurs années; par ailleurs, ils ont l'un et l'autre identifié la reconstruction de l'armée irakienne comme la clé d'une éventuelle stratégie de sortie. Qui plus est, l'administration Bush vient d'entériner, quoique discrètement, l'idée avancée par M. Kerry d'une conférence internationale pour aider l'Irak à se préparer à la tenue, prévue en janvier prochain, de ses premières élections générales.

Considéré comme un excellent débater, M. Kerry s'emploiera à Miami à combler les déficits qui grevent sa personnalité politique. Un commentateur du *New York Times* le raillait récemment de la façon suivante: «Les gens ne sont pas prêts à élire un président-robot. Du moins, pas encore.»

Ces trois débats ont donné lieu à d'intenses négociations de forme et de fond entre les deux partis. Tout y a été discuté, jusqu'à la distance entre les podiums — afin d'annuler l'avantage de perception dont pourrait bénéficier M. Kerry, qui est plus grand que M. Bush — et ce que les caméras pourrissent et ne pourraient pas montrer. Le souci du détail a fini par virer à l'obsession depuis la tenue en 1960 du premier débat du genre entre John F. Kennedy et Richard Nixon. Il y a des précédents: en 1992, le président Bush père avait été «surpris» par les caméras en train de regarder sa montre au cours d'un débat avec Bill Clinton.

MM. Bush et Kerry se recroisent les 8 et 13 octobre dans le cadre de deux autres débats télévisés qui se pencheront sur des questions intérieures et sur l'économie américaine.

Le Devoir

Mais les militants veulent gagner les prochaines élections et ils doivent, ils ont le droit, de proposer des politiques que le chef utilise pour former la plate-forme du parti. Je pense que les militants vont nous dire ce qui est nécessaire pour gagner, et on doit effectivement avoir des politiques qui attirent la population.»

Stephen Harper avoue que l'exercice ne sera pas de tout repos à Montréal. «À mon avis, la définition du parti est simple: nous sommes un parti conservateur et nous devons avoir des politiques conservatrices qui attirent la majorité de la population. C'est simple à définir, mais pour choisir exactement les politiques que ça prend, ce ne sera pas un exercice facile.»

Le choix de Montréal n'est d'ailleurs pas innocent. Stephen Harper espère que les Québécois seront nombreux au rendez-vous et que leurs valeurs seront bien représentées au congrès. «Moi, je suis certain que si les conservateurs de l'est du pays favorisent certaines politiques qui peuvent attirer la population, les conservateurs de l'Ouest vont accepter, dit-il. Mais si ce ne sont pas des politiques conservatrices, les militants de partout vont les rejeter.»

Aider l'organisation au Québec à mobiliser des militants qui en ont bien besoin était aussi l'objectif de la direction du PC en choisissant Montréal. Mais Stephen Harper ira plus loin. «J'ai des plans de voyage au Québec à plusieurs reprises cet automne et je vais y aller plus souvent à l'avenir», affirme-t-il.

Les sondages internes du PC depuis les élections de juin montrent que certaines régions du Québec sont un terrain fertile pour les conservateurs et que la population «n'a pas eu peur de nous, il y avait seulement une incertitude», soutient M. Harper. Une incertitude qu'il entend effacer au cours des prochains mois. «C'est nécessaire de montrer que le parti est proche de la vision des Québécois, dit-il. Il faut inclure des Québécois dans le parti, dans l'organisation, aux finances, près du chef, etc. C'est un grand défi, mais c'est possible.»

Le Devoir

EXPOS

SUITE DE LA PAGE 1

La concession des Expos n'a pas encore été vendue de façon officielle. «Elle fera l'objet d'une vente aux enchères, a dit Tavares. Mais il semble bien que le baseball trouvera preneur et que tout sera réglé rapidement.»

Tavares, embauché il y a trois ans par le commissaire Bud Selig pour conduire les Expos vers la porte de sortie, demeurera avec la formation de Washington jusqu'à ce qu'on trouve de nouveaux propriétaires.

«Je ne fais pas de politique, je ne suis qu'un gestionnaire, a-t-il dit. Je vais demeurer en place pour vendre des billets, trouver des commanditaires, etc. Nous avons devant nous une liste de 12 pages de choses à faire avant le premier match à Washington.»

Tavares a reconnu que le transfert des Expos vers Washington était conditionnel. Il faudra bien sûr trouver un propriétaire, accepter son plan d'affaires, en accepter les méthodes de financement et construire un nouveau stade. Il faudra aussi régler la poursuite intentée par les anciens actionnaires québécois et dédommager Peter Angelos, propriétaire des Orioles de Baltimore, qui n'a jamais voulu qu'un voisin s'installe aussi près de Camden Yards.

«Si le baseball majeur a décidé d'en faire l'annonce aujourd'hui, c'est d'abord une question de temps. Il faut que les législateurs de la ville de Washington votent avant la fin de leur session.»

«Pour ce qui est de la poursuite des anciens actionnaires, le baseball majeur a toujours dit que cela ne représenterait pas un obstacle insurmontable.»

«Si on en est arrivé à la conclusion qu'il fallait démanteler cette concession, c'est que ce marché ne peut pas générer suffisamment de revenus. Montréal ne peut pas générer plus de six millions de dollars de revenus. Washington, qui a changé énormément depuis 1971, quand les Senators sont partis, est devenu un marché beaucoup plus important.» Tavares a par ailleurs eu de bons mots pour tous les employés des Expos qui perdent leur emploi aujourd'hui.

Claude Delorme, vice-président exécutif à l'administration des affaires, a mentionné qu'il a cru à la survie des Expos jusqu'à la toute fin.

«Jusqu'à 10h ce matin, j'y croyais encore, a-t-il dit. Nous avons entendu toutes sortes de rumeurs pendant trois ou quatre ans, et je me disais que même si les rumeurs se faisaient plus persistantes, rien n'était encore joué. Ce n'est qu'en communiquant avec les gens du baseball majeur que j'ai compris que c'était terminé.»

Pour Tavares, il était bien évident dès son arrivée à Montréal qu'il n'y avait plus vraiment d'espoir de sauver la concession.

«Quand je suis arrivé ici, il y a trois ans, il n'y avait déjà plus d'espoir, a dit Tavares. Le train avait déjà quitté la gare. Le tout avait commencé quand on avait parlé de dissolution.»

Tavares n'a voulu montrer personne du doigt pour la mort des Expos de Montréal. Il sait que les causes en sont nombreuses.

«Il y a bien sûr la grève de 1994. Il y a ces promesses qui ont été faites pour l'érection d'un nouveau stade et qui n'ont pas été tenues. Il y a aussi le mouvement séparatiste, qui a fait en sorte que d'importantes compagnies ont déménagé à Toronto, qui a surpassé Montréal comme métropole du Canada. Il y a sans doute beaucoup de choses en cause dans cette affaire.»

Hier soir, les Expos ont donc disputé le dernier match de leur histoire au Stade olympique de Montréal. C'est la fin d'une aventure qui avait commencé le 8 avril 1969 au stade Shea par une victoire de 11-10 contre les Mets de New York.

Presse canadienne

Vers des «bureaux du temps»

Paris — Pour aider leurs habitants à concilier travail et vie de famille, les municipalités québécoises pourraient être invitées à se doter d'un «bureau du temps». Le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, a découvert cette formule à Paris. Il songe maintenant à l'intégrer à sa politique sur la «conciliation travail-famille» attendue pour décembre. «C'est une idée que je trouve très intéressante, une avenue très prometteuse», a dit M. Béchar hier au terme d'une visite de quatre jours dans la capitale française. Ces dernières années, plusieurs villes, comme Paris, Poitiers et Lille, ont ouvert des «bureaux du temps». Leur rôle, en substance, est d'harmoniser les horaires des services publics (écoles, garderies, guichets administratifs, etc.) avec les besoins des citoyens. — PC